

DEMOGRAPHIE LITTORALE



RAPPORT D'ETUDE

Avril 2016

LITTORAL AQUITAIN   
GROUPEMENT  
D'INTERET  
PUBLIC



## Sommaire

|   |           |
|---|-----------|
| <b>1   Justification et contexte de l'étude .....</b>   | <b>2</b>  |
| 1.1   L'Etude sur l'organisation de l'espace .....  | 2         |
| 1.2   Constats et enjeux dégagés sur la démographie littorale .....   | 3         |
| 1.3   Présentation de la mission d'étude prospective « Démographie littorale » .....  | 5         |
| <b>2   Les caractéristiques socio-démographiques des espaces littoraux en France métropolitaine .....</b>                     | <b>7</b>  |
| 2.1   Des littoraux métropolitains aux profils socio-démographiques différenciés en fonction des spécificités régionales..... | 7         |
| 2.2   ... mais qui recourent également des particularités propres .....   | 9         |
| <b>3   La situation démographique des EPCI du littoral d'Aquitaine .....</b>  | <b>19</b> |
| 3.1   Les EPCI à dominante périurbaine nette et assez ancienne .....  | 20        |
| 3.2   Les EPCI à dominante périurbaine récente liée à l'extension de l'aire d'influence de Bayonne et Bordeaux .....          | 22        |
| 3.3   Les EPCI où interfèrent les logiques périurbaine et touristique littorales.....   | 24        |
| 3.4   Les EPCI où interfèrent les logiques urbaine et touristique littorales.....   | 26        |
| 3.5   Les EPCI relativement isolés tout en étant dominés par les logiques touristiques .....                                  | 28        |
| <b>4   Méthodologie de la projection.....</b>   | <b>31</b> |
| 4.1   Introduction : simulation, projection, prospective et prévision.....  | 31        |
| 4.2   Présentation générale de l'outil de projection et des scénarios .....   | 32        |
| 4.3   Les limites de la modélisation multi-zones .....  | 32        |
| 4.3   Les étapes de la projection.....  | 33        |
| 4.4   Résultats des projections aux horizons 2024 et 2034.....  | 34        |
| <b>Annexe 1 : Figures et Tableaux.....</b>  | <b>43</b> |
| <b>Annexe 2 : Cartes illustrant les spécificités sociodémographiques des espaces littoraux de France métropolitaine .....</b> | <b>61</b> |

# 1 | Introduction

## 1.1 | L'Etude sur l'organisation de l'espace

Entre 2012 et 2014, le partenariat du GIP Littoral Aquitain, accompagné par les 9 territoires de SCOT côtiers d'Aquitaine, a animé un travail de réflexion sur les grands enjeux d'aménagement du littoral aquitain dans le cadre de la mise en œuvre d'une « Etude prospective sur l'Organisation de l'Espace littoral - EOE ». Cette mission avait été identifiée comme prioritaire par les membres du le GIP Littoral Aquitain. En effet, en 2009, le Plan de Développement Durable du Littoral Aquitain, feuille de route du GIP Littoral Aquitain, posait la nécessité d'une réflexion prospective sur l'organisation de l'espace à l'horizon 2040. L'objectif premier de cette troisième étude prospective était d'abord d'enrichir la boîte à outils que fournit le Groupement à ses membres et partenaires, et de proposer une intégration globale de l'ensemble des études et chantiers menés depuis 2009.

La démarche EOE, conçue comme une démarche de dialogue, sans visée règlementaire entre élus, services de l'Etat, techniciens et acteurs locaux sur les questions d'aménagement durable de l'espace, visait la définition d'une vision partagée et souhaitable du littoral aquitain en conciliant les spécificités locales et les enjeux de dimension régionale.

Formalisé par la production d'un rapport de synthèse des enjeux, le travail s'est nourri de réunions techniques, d'interventions d'experts, d'un partenariat avec les Agences d'urbanisme d'Aquitaine et de l'Adacl des Landes et des rencontres avec les territoires porteurs de projets. Il intègre également les constats et réflexions issus des travaux du GIP Littoral Aquitain achevés ou en cours tels que la Stratégie Régionale de Gestion de la Bande Côtière et l'appel à projet national sur la relocalisation des biens et des activités, l'étude prospective tourisme et l'appel à projet pour l'aménagement durable des stations.

En ce sens, le rapport de synthèse des enjeux de l'organisation de l'espace constitue un référentiel commun pour l'ensemble des membres et partenaires du GIP Littoral aquitain. Il s'organise autour de cinq grands chapitres thématiques en lien avec les problématiques spécifiques de l'aménagement du territoire du littoral aquitain, à savoir :

- les dynamiques démographiques et résidentielles,
- les espaces naturels agricoles et forestiers,
- les risques naturels,
- le développement économique,
- les mobilités.

Les premiers pas pour la construction d'une vision partagée et souhaitable du littoral aquitain passant par une meilleure connaissance du territoire et de son fonctionnement, il s'est agi de dessiner un portrait précis du littoral aquitain visant à mettre en avant des évolutions et des dynamiques plutôt qu'un état des lieux figé. Ainsi, les réflexions ont permis de mettre en lumière et de comprendre les interdépendances qui lient les territoires du littoral aquitain entre eux : les interdépendances fondées sur les continuités physiques, géographiques et écologiques, les interdépendances engendrées par les mobilités des personnes et des

biens, les interdépendances économiques et leurs conséquences en termes de logement, travail, mobilités, consommation de ressources (eau, foncier, forêt,...).

Chaque chapitre se conclut par l'identification des grands enjeux du littoral aquitain en matière d'organisation de l'espace. En fonction de leurs spécificités, ces enjeux pourront être de portée régionale avec des dimensions locales.

Les mutations démographiques, résidentielles, économiques et sociales des 50 dernières années, ont profondément modifié les modes de fonctionnement des territoires du littoral aquitain et par conséquent leur organisation territoriale. En parallèle, la montée en puissance de la problématique des risques naturels amène également les territoires à s'interroger sur la pérennité du modèle de développement touristique et urbain sur lesquels ils ont construit leur attractivité et leur image.

Plusieurs types d'enjeux ont été identifiés :

- démographiques,
- d'armatures territoriales pour l'accueil des nouvelles populations,
- d'habitat (enjeux territoriaux, opérationnels et sociétaux),
- autour des espaces naturels agricoles et forestiers,
- de développement économique,
- autour de l'accessibilité et des mobilités.

## **1.2 | Constats et enjeux dégagés sur la démographie littorale**

### **1.2.1 Une dynamique démographique soutenue et un vieillissement de la population**

A l'échelle aquitaine, le littoral et son rétro-littoral disposent d'une attractivité plus importante que les autres territoires de la région, traduisant ainsi le phénomène de littoralisation, c'est-à-dire la concentration des hommes et des activités sur la bande littorale. Ainsi, le littoral aquitain apparaît comme le moteur démographique d'une des régions les plus attractives de France (taux de croissance moyen depuis 1999 : en France : +0,6 %; en Aquitaine : +0,9 % ; sur le littoral aquitain : +1,39 %).

Cette attractivité se mesure par une croissance démographique sans précédent depuis près de 50 ans, portée de manière quasi exclusive par un solde migratoire largement positif.

Ces dernières années, entre 2003 et 2008, 3 grands mouvements se sont opérés :

- 84.000 personnes se sont installées sur les territoires Scot du littoral aquitain (dont 24.000 pour les territoires du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre et 23.500 pour l'agglomération bayonnaise et le sud des Landes) ;
- 50.000 personnes ont quitté les territoires Scot du littoral aquitain ;
- 60.000 personnes ont emménagé dans une autre intercommunalité d'un des SCOT du littoral aquitain.

Par ailleurs, la population du littoral aquitain vieillit globalement en raison de la combinaison de l'augmentation naturelle de l'espérance de vie et d'un solde migratoire positif des personnes âgées. Ainsi, la part des plus de 60 ans est plus importante que dans le reste de la région avec un indice de jeunesse en 2010 : 0,76 qui signifie qu'il y a plus de personnes

de + de 60 ans que de personnes de moins de 20 ans. Cette caractéristique est commune aux deux tiers des SCOT littoraux aquitains. Un autre indicateur important est la part des retraités : elle est plus grande que dans le reste de l'Aquitaine (32,5 % en 2010 pour le littoral aquitain contre 30 % en 2010 pour la région).

### 1.2.2 Des spécificités territoriales

Quatre systèmes émergent de l'analyse du littoral aquitain, cependant l'ensemble de la façade peut être également scindée en deux le long d'un axe nord/sud séparant les communes côtières des communes rétro-littorales. La frange littorale vieillit plus vite et accueille la majorité des retraités du littoral, alors que le rétro-littoral connaît un vieillissement fortement ralenti de par, notamment, l'importance du desserrement de l'agglomération bordelaise et l'arrivée de jeunes actifs sur le rétro-littoral girondin.

- Le secteur du Médoc, vieillit moins vite que le reste du littoral. Il est peu dynamique démographiquement le long du sud de l'estuaire de la Gironde mais ressent dans sa partie Sud-ouest une attractivité marquée d'anciens résidents de l'agglomération bordelaise. Il s'agit d'un secteur sur lequel se fait jour un phénomène de rattrapage de la croissance démographique vis-à-vis de l'ensemble du littoral.
- Le secteur du Bassin d'Arcachon, jusqu'à Biscarrosse, est fortement dynamique avec un gain de population important et ce en dépit de la perte de population de la ville d'Arcachon. Il s'agit d'un secteur extrêmement prisé par les nouveaux arrivants sur le littoral. Il est l'un des deux moteurs démographiques principaux du littoral et reste interconnecté avec le territoire de l'agglomération bordelaise au niveau de ses communes limitrophes pour l'accueil des jeunes actifs de Bordeaux Métropole, accentuant le phénomène de périurbanisation entre les deux agglomérations.
- La côte landaise, à l'image du secteur médocain, fait partie des territoires en « rééquilibrage démographique » avec l'accélération de la croissance relative de population. Peu dense, il reste fortement vieillissant du fait de l'attractivité moindre du territoire pour les néo-résidents littoraux.
- Le secteur du littoral basque et du sud des Landes, de la frontière espagnole jusqu'à la communauté de communes Marennes Adour Côte Sud, représente le territoire le plus peuplé du littoral malgré une perte de résidents sur deux de ses communes principales (Biarritz et Saint-Jean-de-Luz). Il est extrêmement attractif bien que vieillissant considérablement dans les communes centres des deux agglomérations. A la périurbanisation existante au niveau de la première couronne du Bayonne-Anglet-Biarritz, se rajoute un desserrement de l'agglomération basco-landaise en direction de SCOT rétro-littoraux landais (Grand Dax et Pays d'Orthe).

### 1.2.3 Des inconnues à clarifier

Si aucun signe aujourd'hui ne laisse de doute quant à la poursuite de cette attractivité, son ampleur reste inconnue à l'horizon 2040. Les projections de l'INSEE prévoyaient un accroissement de la population littorale de l'ordre de 100.000 personnes entre 2000 et 2040. De leur côté, les projets de territoire de Scot anticipent a minima l'accueil d'environ 186.000 habitants. La problématique du vieillissement et l'ampleur du phénomène d'ici 2040 est également au cœur des interrogations des collectivités du littorales.

Enfin, l'évaluation de la population présente sur nos territoires touristiques et proches d'agglomérations importantes est une donnée essentielle qu'il conviendrait d'approcher.

La structuration de la population littorale aquitaine est en expansion et en mutation, avec des populations « plus urbaines », plus exigeantes en termes d'équipements, plus ou moins vieillissantes suivant leur éloignement à la frange littorale. La gestion de cette attractivité ainsi que la complémentarité entre les territoires se dégagent alors comme des enjeux majeurs pour l'avenir. Ainsi, la connaissance de la croissance démographique tant d'un point de vue quantitatif que structurel est une clé essentielle pour le devenir du littoral aquitain et de ses territoires.

En toile de fond des questions démographiques, se trouvent des enjeux d'aménagement et économiques :

- la capacité à répondre aux besoins actuels et futurs des populations résidentes et touristiques : emplois, logements, équipements, transports, services médicaux...
- la capacité à identifier les opportunités et tirer parti de l'accroissement de la population vieillissante : création d'entreprises, innovation, services spécifiques, emplois liés à l'aide à domicile, etc.
- la cohésion socio-territoriale entre les générations (-> risque d'accroissement de la ségrégation générationnelle et de la spécialisation des territoires).
- la prise en compte de la problématique « vieillissement » dans les documents de planification et stratégique. Quels impacts financier et budgétaire tant pour la puissance publique que pour les collectivités territoriales ?

### **1.3 | Présentation de la mission d'étude prospective « Démographie littorale »**

**Objectifs de l'étude : ébaucher des projections démographiques sur le littoral à l'échéance 2035.**

Parmi les actions identifiées comme prioritaires lors du Conseil d'Administration du 1<sup>er</sup> décembre 2014, il a été convenu que le GIP littoral aquitain mènerait une action concernant les projections démographiques en 2035, car à l'heure actuelle il n'y a pas consensus sur le sujet. Dans ce cadre, il a été demandé de produire des éléments de prospective démographique afin de répondre à 2 objectifs majeurs :

- disposer d'une vision globale de la population littorale à 2035-2040 dans les territoires ;
- acquérir des éléments de méthode permettant aux territoires de construire des projections démographiques fiabilisées.

Au regard de l'intérêt d'une telle démarche pour l'ensemble des territoires littoraux, l'objectif principal est de pouvoir diffuser les conclusions de ces travaux et d'évaluer les perspectives à leur donner. Pour mener à bien cette mission, il a été décidé d'en confier la réalisation à l'Institut d'études démographiques de l'Université de Bordeaux (COMPTRASEC), et de bénéficier d'un appui de l'Agence d'urbanisme Atlantique et Pyrénées (AUDAP).

Concrètement le travail réalisé a consisté à :

- rappeler et compléter, si besoin est, les évolutions récentes des territoires du littoral aquitains (à l'échelle des Scot littoraux) mises en avant dans le cadre de la synthèse des enjeux de l'EOE,
- établir et synthétiser les projections démographiques à horizon 2035 sur la base des dernières tendances de l'INSEE.

Les projections ont été effectuées à l'échelle des EPCI. Les données sur l'évolution de la population littorale ont été mises en perspective avec les évolutions tendancielle de la population à différentes échelles territoriales telles que l'Aquitaine et les agglomérations bordelaise et bayonnaise. Une vision des projections tendancielle par classe d'âge a été réalisée.

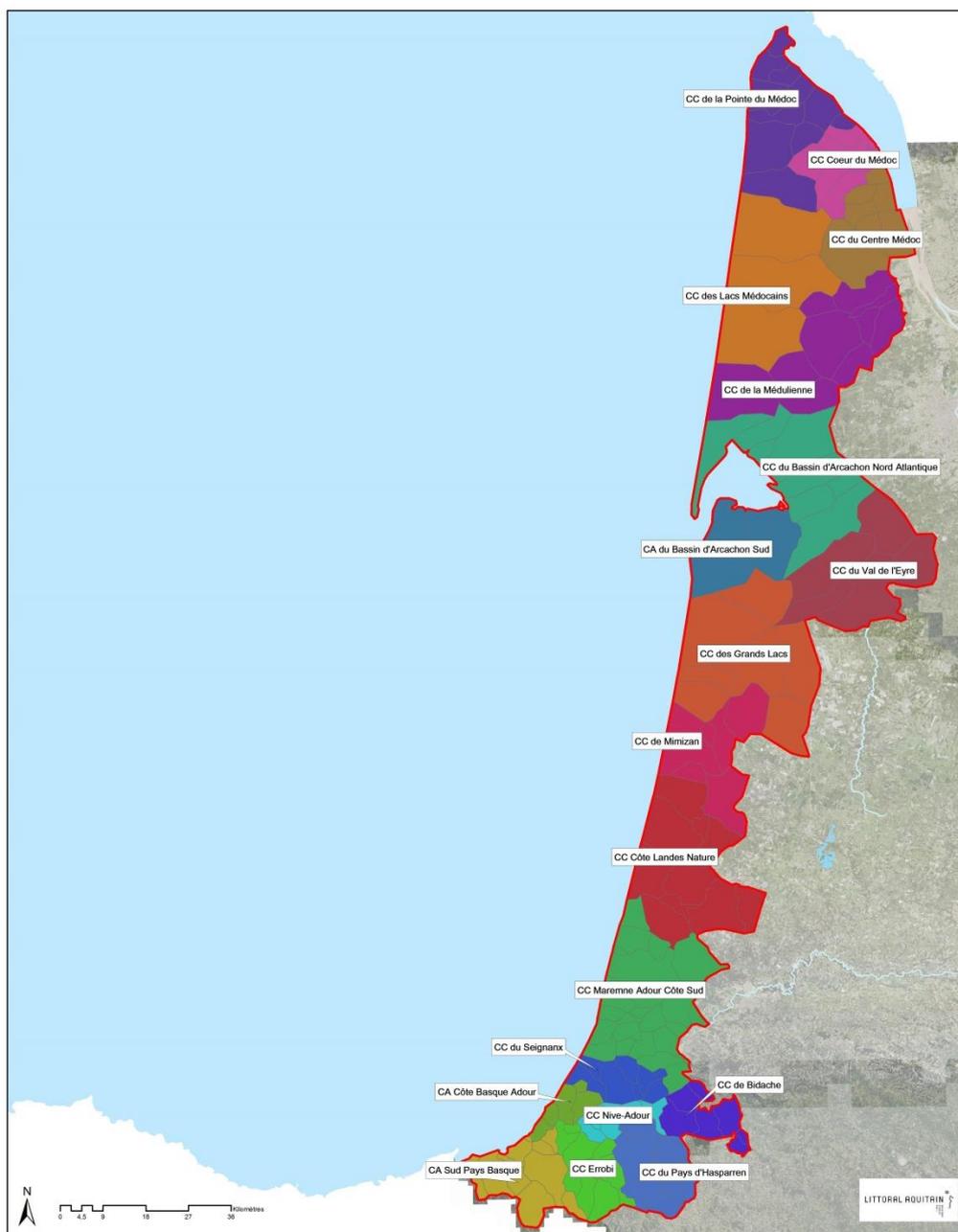


Figure 1 : Carte - les 19 EPCI des SCOTs du littoral aquitain  
(Source : GIP Littoral aquitain- 2016)

## 2 | Les caractéristiques socio-démographiques des espaces littoraux en France métropolitaine

### 2.1 | Des littoraux métropolitains aux profils socio-démographiques différenciés en fonction des spécificités régionales...

Subissant l'effet d'autres facteurs territoriaux (métropolisation, spécificités régionales, héliotropisme plus général,...), **les espaces littoraux de la France métropolitaine ne partagent, somme toute, qu'un nombre assez limité de caractéristiques démographiques et sociales.**

Ainsi, certains espaces littoraux, se retrouvent souvent impliqués dans les logiques d'étalement urbain des grandes métropoles régionales, de sorte que leur profil de population et leur évolution ressemblent à ceux des espaces périurbains. Cette périurbanisation littorale n'est pas nouvelle, puisqu'elle se manifeste dès la fin des années 1960, avec des soldes migratoires faibles ou négatifs dans les territoires littoraux situés loin des villes. Associé à une interférence évidente avec les différences régionales d'attractivité, ce phénomène se manifeste surtout dans les espaces bordant de la Manche, très modérément du Sud-Bretagne à l'Aquitaine et pratiquement pas le long de la Méditerranée. Il n'en demeure pas moins, que jusque dans les années 1990, depuis lesquelles les soldes migratoires négatifs sont devenus rares dans les territoires littoraux français (à l'exception de leur partie la plus au Nord et, beaucoup plus récemment, des territoires saturés de la Côte d'Azur et Provençale), **la proximité d'une métropole était un facteur majeur de différenciation des espaces côtiers en matière de bilan des mobilités résidentielles.**

Depuis le début des années 2000, la situation s'est transformée et, notamment sur la Côte Aquitaine, mais aussi Sud-Bretonne, Vendéenne, Languedocienne et Corse, des territoires assez éloignés des grandes villes enregistrent de fortes croissances migratoires. Jouant sur les caractéristiques de la population, en particulier en termes d'âge, la métropolisation et son corollaire, l'étalement, affectent aussi la variation naturelle. Ce sont en effet les littoraux proches des grandes villes dont la population est plus jeune pour lesquels on observe les croissances naturelles les plus importantes. Là encore, on constate une interférence avec les spécificités régionales, qui cette fois-ci, se manifestent dans le domaine de la fécondité actuelle mais aussi passée, dont la composition par âge est la trace présente. Cette croissance naturelle est ainsi plus marquée pour les littoraux périurbains situés le long de la Manche, qui appartiennent à des régions à fécondité supérieure à la moyenne métropolitaine.

A contrario, les déficits des naissances sur les décès des littoraux plus éloignés des grandes villes sont plus fréquents en Corse, en Aquitaine et en Poitou-Charentes, régions à la fécondité inférieure à la moyenne métropolitaine. On note cependant 2 exceptions qui viennent tempérer l'effet des comportements féconds régionaux et qui montrent le rôle majeur de l'hétérogénéité infrarégionale de la distribution des populations âgées. Hors de l'espace d'influence des villes, les littoraux Bretons et Vendéens se caractérisent, en effet, par un déficit naturel, en dépit d'une fécondité régionale supérieure à la moyenne métropolitaine. En revanche dans beaucoup de régions côtières, la plupart des espaces littoraux extérieurs à l'aire d'influence directe des grandes agglomérations ont, certes, une

population plus âgée que la moyenne nationale, mais il n'existe pas (hormis quelques stations balnéaires très spécifiques concentrant des populations retraités très particulières : Arcachon, Soulac-sur-Mer, Biarritz, Saint-Raphaël, Collioure-Argelès-Amélie-les-Bains, Deauville), de surreprésentation des personnes âgées par rapport à ce qui est observé dans les territoires intérieurs eux aussi relativement éloignés des métropoles régionales.

Toute la côte Vendéenne (Ile de Noirmoutier comprise), dont la population est assez, voire très âgée, se distingue, par contre, nettement de l'intérieur du département dont la population est relativement jeune, surtout si l'on tient compte de l'influence très limitée de la métropole nantaise sur ces territoires intérieurs.

En Bretagne, la surreprésentation des personnes âgées reproduit la géographie des zones échappant à l'aire d'influence des grandes villes (Rennes, Brest et Vannes, pour l'essentiel), mais pas uniquement. Deux catégories d'espaces sont, en effet, marqués par une surreprésentation plus nette encore des 65 ans et plus : les hautes terres du centre et le littoral (en particulier dans les Iles – Ouessant, Groix – ou certains espaces à forte identité – Quiberon, golfe du Morbihan).

Enfin, en Corse, où au-delà de l'aire d'influence d'Ajaccio et de Bastia, les littoraux connaissent une surreprésentation des personnes âgées plutôt moindre que ce qui est observé dans les territoires de montagne du cœur de l'île. Une fois écartés les effets régionaux<sup>1</sup> et métropolitains<sup>2</sup>, le profil éducatif des 65 ans et plus des territoires littoraux est plutôt plus favorisé (surreprésentation des bacheliers) que celui des habitants de même âge des territoires intérieurs.

C'est particulièrement vrai pour la côte Atlantique et la Manche. Cette surreprésentation des bacheliers ne se retrouve pas forcément pour les habitants plus jeunes des littoraux, les 25-34 ans de la pointe Médoc ou de l'Est du Cotentin comprennent ainsi des proportions particulièrement faibles de bacheliers. Cela se traduit par le fait que les littoraux font partie des territoires où l'évolution du niveau d'éducation au fil des générations est le moins perceptible ce qui exprime souvent de fortes inégalités sociales intergénérationnelles au profit des plus âgés. Une fois contrôlées les différences régionales d'évolution du niveau d'éducation au fil des générations, Arcachon, Propriano, l'île-de-Ré, St-Tropez, Biarritz, Deauville, Quiberon ou Collioure semblent emblématiques de ces inégalités intergénérationnelles.

---

<sup>1</sup> Dans les générations âgées de 65 ans et plus en 2012, les proportions de bacheliers sont plus élevées dans les régions littorales du Sud (notamment les régions méditerranéennes), que dans celles du Nord. Dans les générations plus récentes (âgées de 25-34 ans en 2012), l'écart s'est considérablement réduit du fait d'une croissance de la proportion de bacheliers, observée partout, mais plus rapide au Nord qu'au Sud. Il s'est même inversé s'agissant de la Bretagne qui, sur ce plan, devance aujourd'hui presque la totalité des autres régions littorales, en Aquitaine, seule la métropole bordelaise et les Pyrénées-Atlantiques (en particulier le Pays-Basque) présentent une situation semblable. A l'inverse, les régions méditerranéennes sont celles dont les proportions de bacheliers ont le moins augmenté au fil des générations.

<sup>2</sup> A tous les âges, les métropoles présentent une nette surreprésentation des bacheliers et des diplômés du supérieur.

## 2.2 | ... mais qui recourent également des particularités propres

### 2.2.1 Des densités de logements plus importantes et une forte proportion de résidences secondaires

Si, au-delà des spécificités régionales et des phénomènes de métropolisation, on peut identifier quelques particularités socio-démographiques propres aux espaces littoraux de France métropolitaine, c'est cependant surtout par leur habitat qu'ils se différencient. En raisonnant à distance égale des grandes métropoles, on y constate tout d'abord **une densité de logements nettement supérieure à ce qui est observé dans les territoires intérieurs de chaque région**. Cette spécificité tend d'ailleurs à être de plus en plus marquée, puisqu'à quelques exceptions près les littoraux de France métropolitaine se caractérisent par des augmentations de la densité de logements plus rapides que ce qui, toujours en raisonnant à distance égale des grandes métropoles, peut être constaté dans les zones plus intérieures. De manière générale, les augmentations de la densité de logements les plus rapides de la France métropolitaine s'observent sur les littoraux, dans le Nord des Alpes et dans/autour des métropoles.

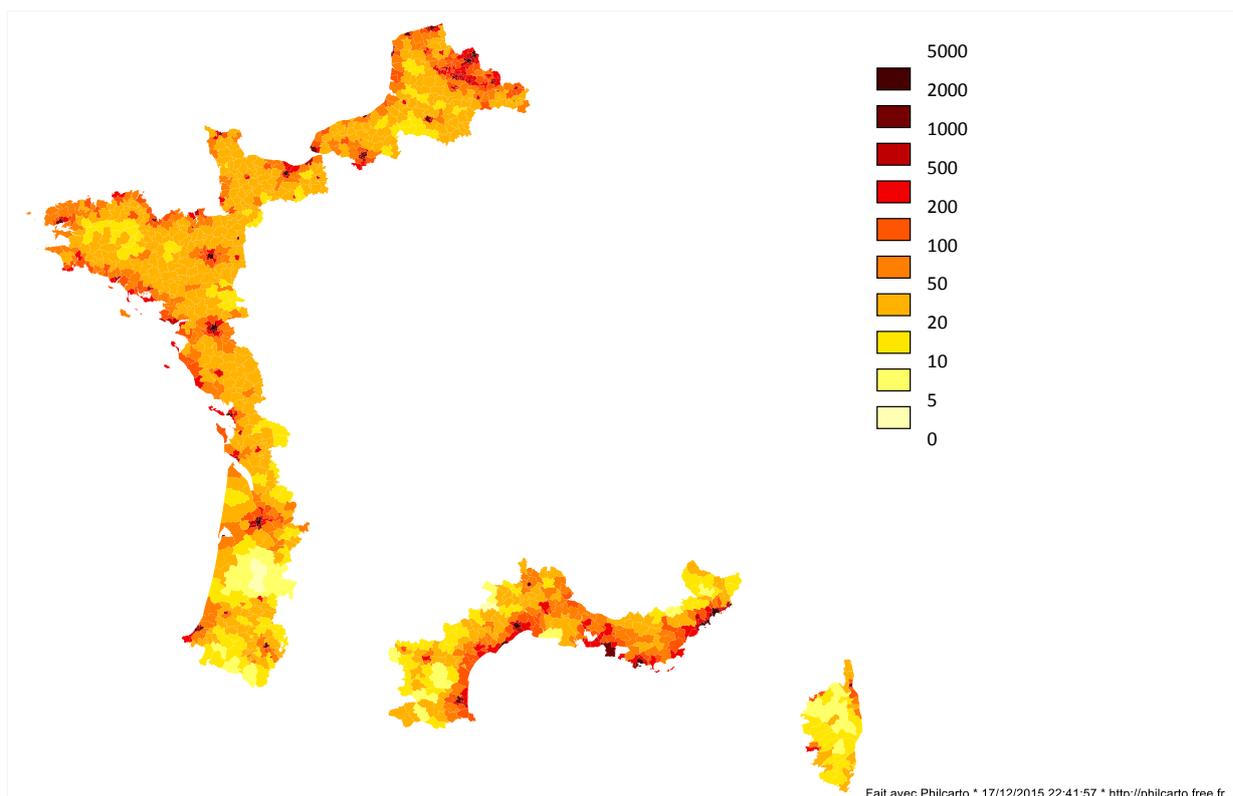
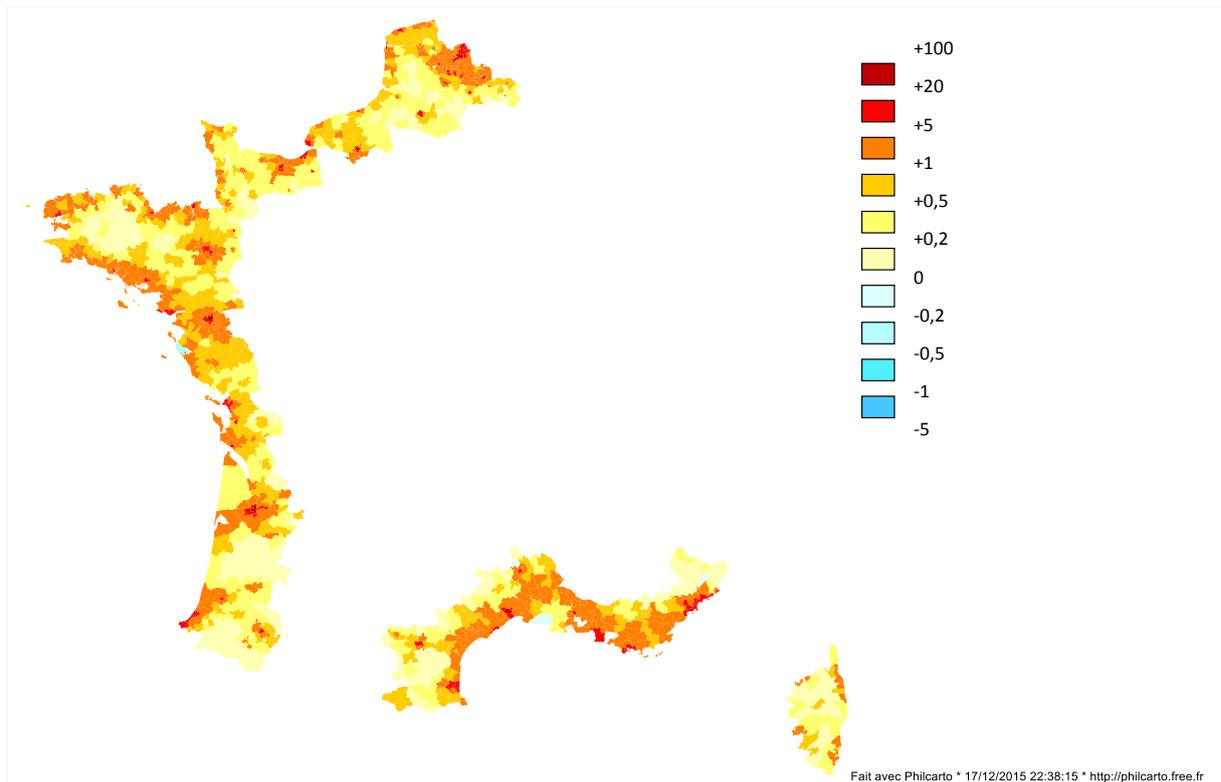


Figure 2 : Carte - Densité de logements en 2012 (nb de logements/km<sup>2</sup>)



**Figure 3 : Carte - Evolution de la densité de logements entre 1999 et 2012  
(en nb de logements/km<sup>2</sup> par an)**

De façon évidente, **la proportion de résidences secondaires est aussi beaucoup plus élevée dans les espaces littoraux qu'elle ne l'est en moyenne en France métropolitaine, mais cette surreprésentation est néanmoins plutôt moindre que celle prévalant dans les espaces de montagne.** Après avoir été orienté à la hausse dans la plupart des littoraux et des zones de montagne, le poids des résidences secondaires dans l'ensemble du parc de logements est dorénavant en diminution dans beaucoup d'espaces côtiers. Il s'agit notamment de ceux se trouvant dans l'aire d'influence des grandes métropoles dont l'exemple bordelais est particulièrement emblématique avec de fortes baisses de la proportion de résidences secondaires autour du Bassin d'Arcachon, dans le Nord des Landes et dans une grande partie du Médoc (à la seule exception de la pointe du Médoc). **La pression de la périurbanisation finit ainsi par dépasser la logique de développement touristique.** Ces réductions du poids des résidences secondaires s'observent cependant aussi dans des espaces littoraux plus éloignés des métropoles comme la côte vendéenne ou de l'Aude, **ce qui pourrait indiquer une modification des usages des résidences secondaires vers un habitat plus permanent.**

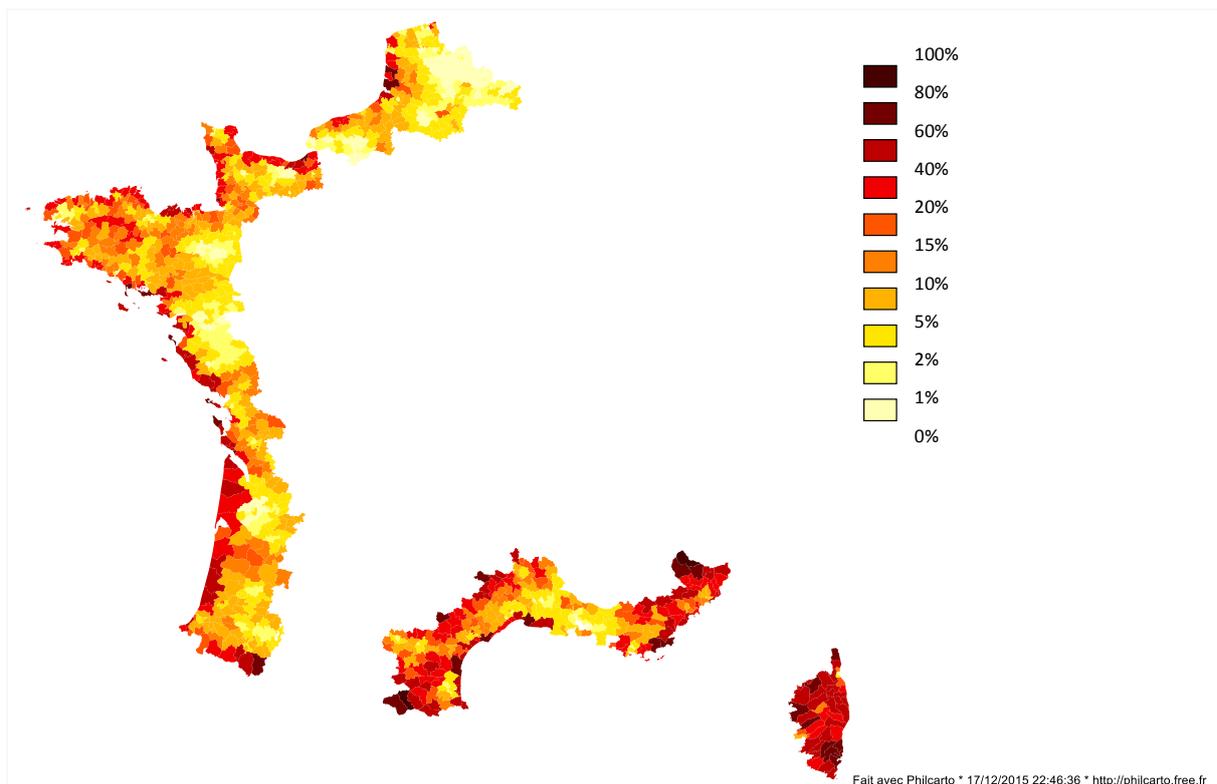


Figure 4 : Carte - Proportion de résidences secondaires parmi les logements en 2012

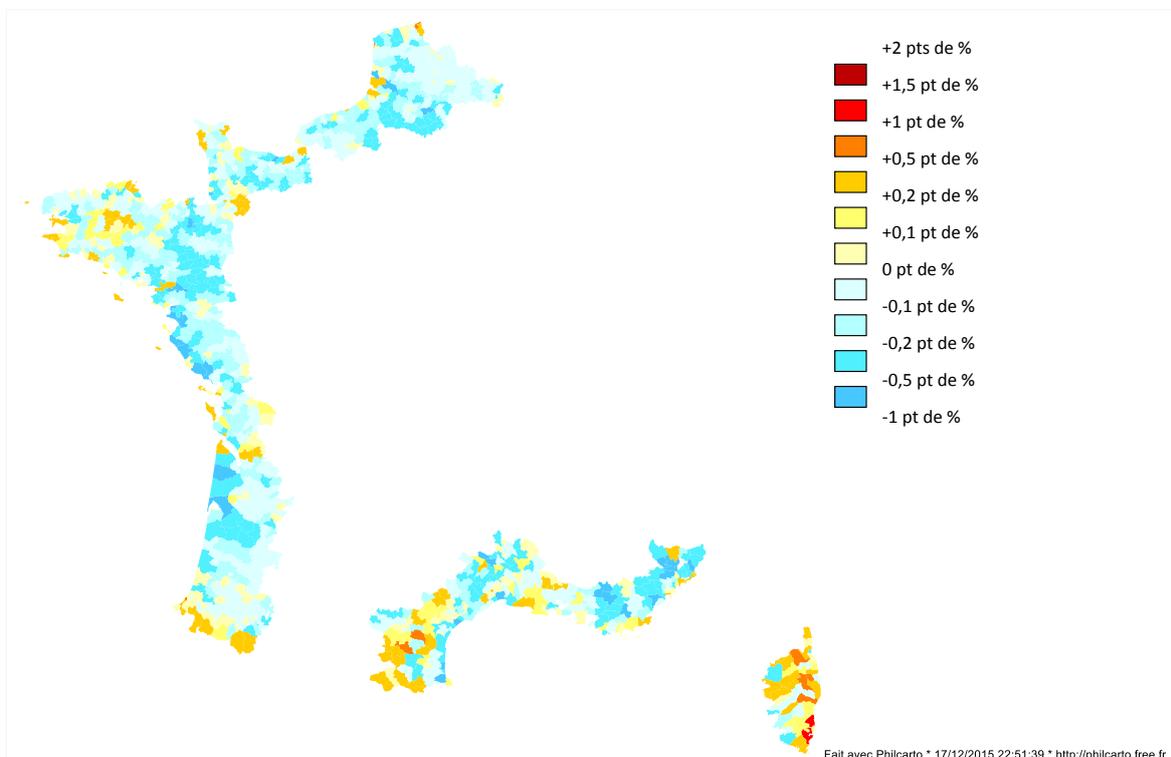


Figure 5 : Carte - Evolution de la proportion de résidences secondaires parmi les logements entre 1999 et 2012

## 2.2.2 Un vieillissement et des inégalités sociales intergénérationnelles plus marqués

En termes de tendances démographiques globales, cette croissance migratoire littorale est souvent atténuée par la variation naturelle qui réduit les disparités entre régions mais accroît les écarts entre les littoraux proches des grandes métropoles et les autres.

Hors de l'aire d'influence des grandes métropoles, les déficits des naissances sur les décès sont, en effet, fréquents sur les littoraux, tout en l'étant moins dans les régions au Nord de la Seine, du fait d'une fécondité historiquement plus élevée qui joue directement sur le nombre des naissances et indirectement via une proportion moins importante de personnes âgées. Le solde naturel étant le reflet de la composition par âge, **les espaces littoraux, notamment hors de l'aire d'influence des grandes villes, se caractérisent par une population en moyenne plus âgée que celle de l'ensemble de la France métropolitaine.** Mais, là encore, à quelques îlots touristiques près – Biarritz, Arcachon, Royan, Oléron, Quiberon, Deauville, Collioure, Saint-Raphaël - , le littoral est plutôt moins concerné que les zones rurales des Pyrénées, du grand Sud-Ouest, du Centre, de la Corse et de la Bretagne centrale.

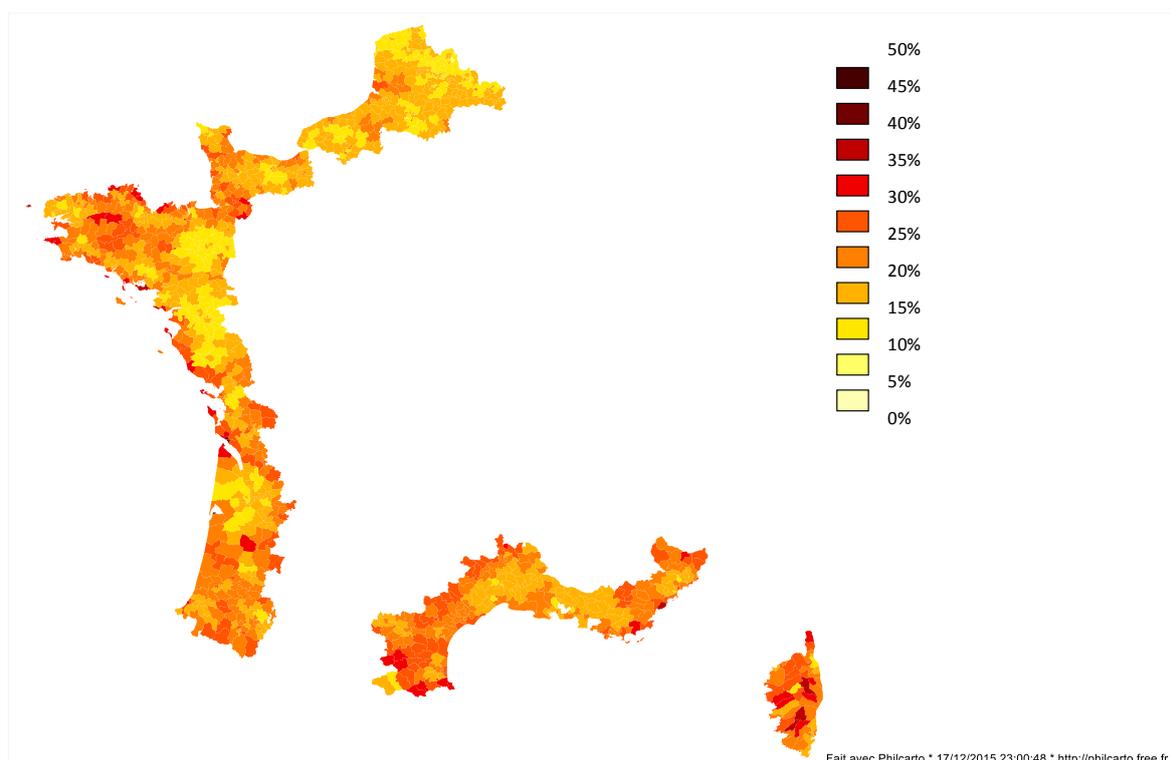
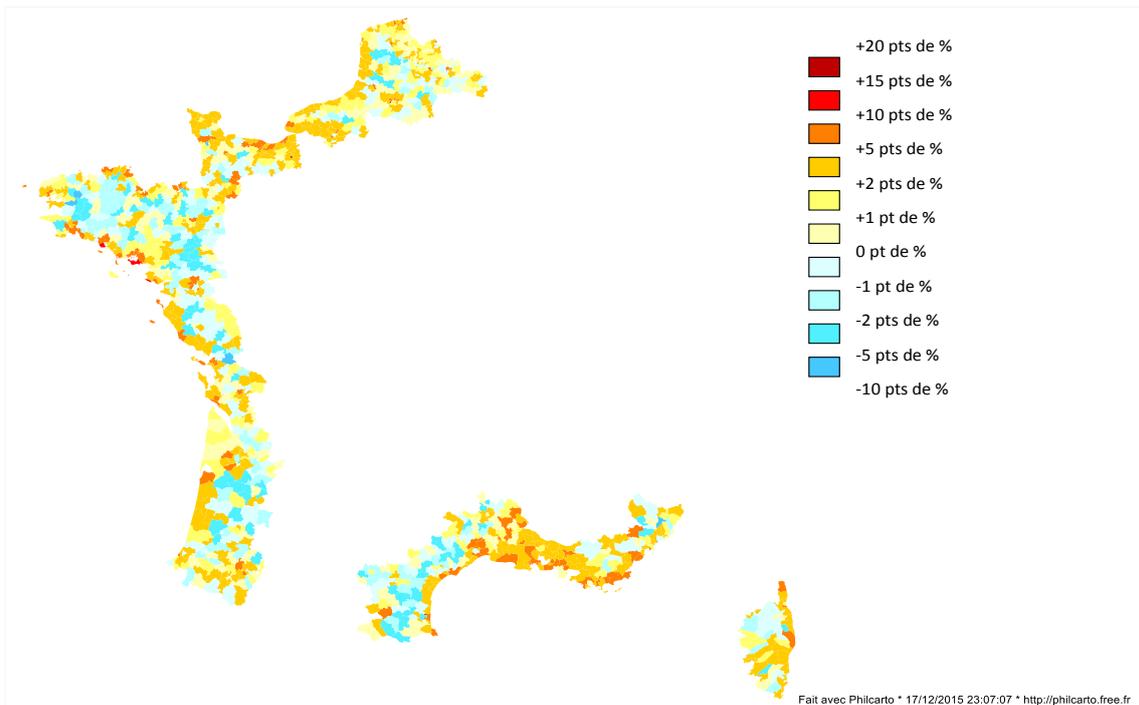
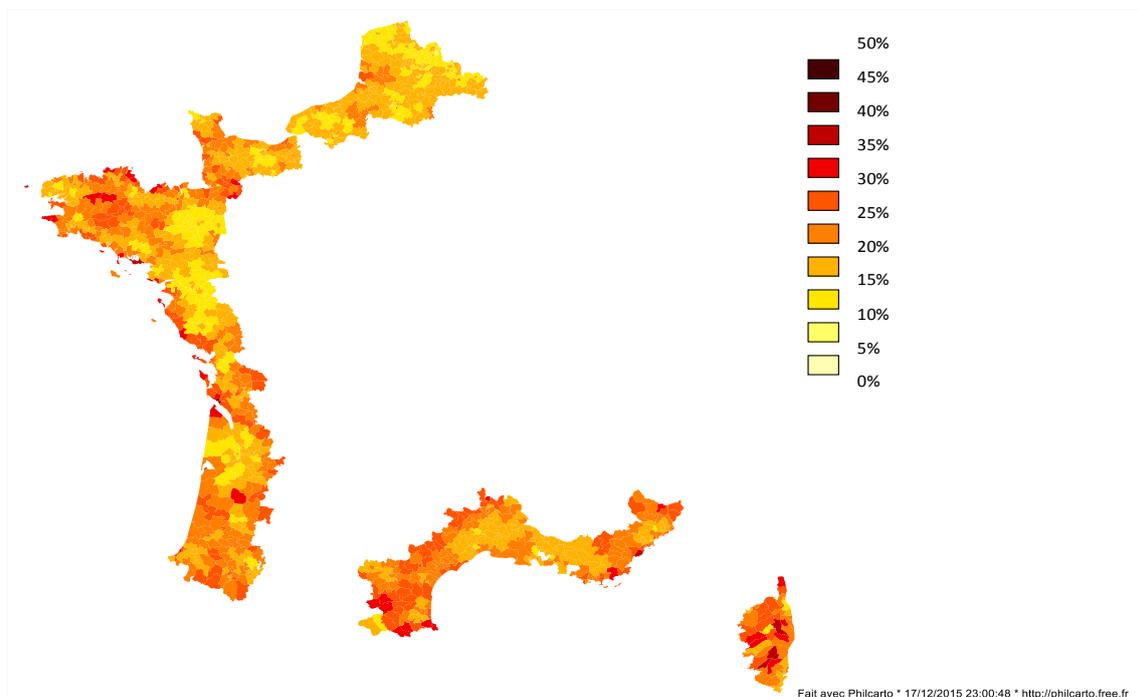


Figure 6 : Carte - Proportion de 65 ans et plus en 2012 (en %)



**Figure 7 : Carte - Evolution de la proportion de 65 ans et plus entre 1999 et 2012 (en points de %)**

Toutefois, si très souvent les 65 ans et plus composant une fraction importante de la population des espaces ruraux intérieurs sont rarement bacheliers, il n'en va pas de même des 65 ans et plus dans les territoires littoraux, parmi lesquels les bacheliers sont plutôt surreprésentés. **Cette spécificité illustre les fortes inégalités sociales intergénérationnelles caractérisant les espaces littoraux.**



**Figure 8 : Carte - Proportion de bacheliers parmi les 65 ans et plus en 2012 (en %)**

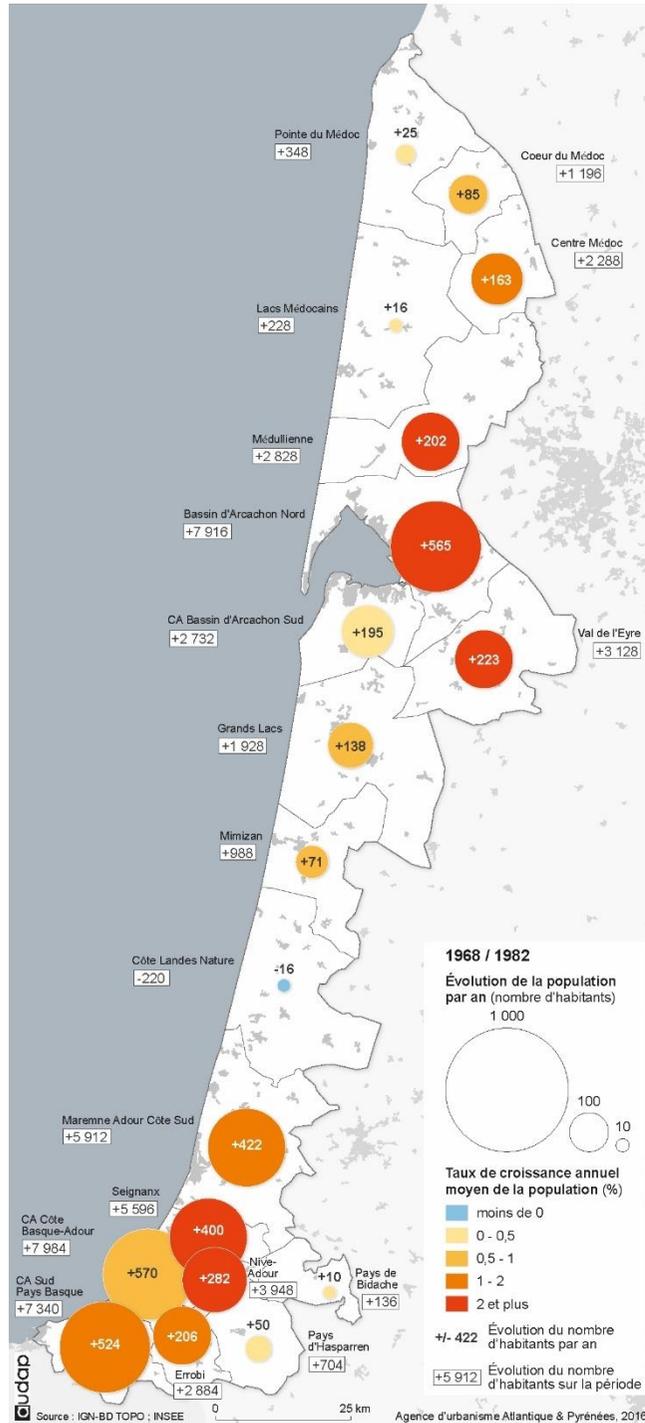
### 2.2.3 Et le littoral aquitain ?

Au regard des autres espaces littoraux de la France métropolitaine, le littoral aquitain illustre bien ce croisement des tendances régionales et des phénomènes de métropolisation.

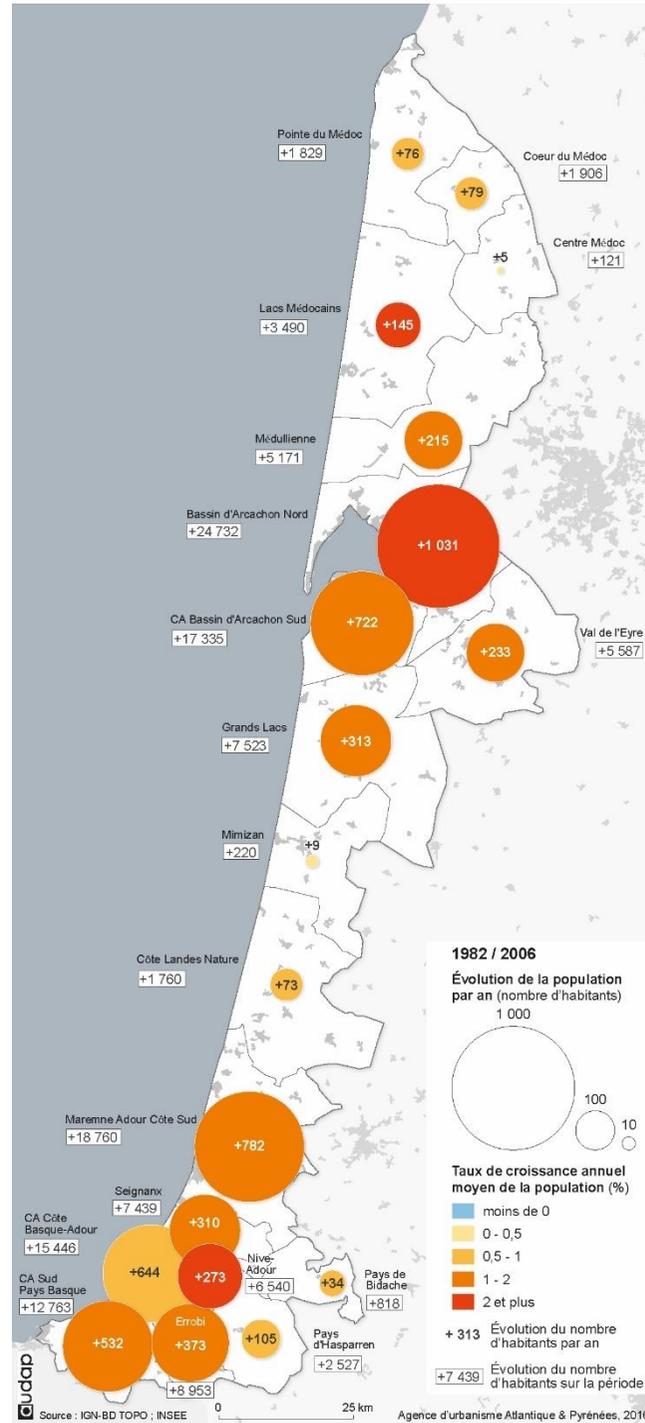
- Les tendances régionales en matière de fécondité : inférieures de longue date à la moyenne nationale, elles impliquent une surreprésentation un peu plus marquée des 65 ans et plus. C'est surtout vrai hors des aires d'influence de Bordeaux et Bayonne, qui connaissent des arrivées massives de familles avec enfants et/ou dans les îlots touristiques (Arcachon, Soulac-sur-Mer, et, à un moindre degré, Biarritz, dans ces trois cas, la surreprésentation des 65 ans et plus est très largement accrue par les installations importantes de personnes âgées). Ainsi, hors des aires d'influence de Bordeaux et Bayonne et dans les îlots touristiques, on observe un déficit de naissances sur les décès qui atténue l'impact de la croissance migratoire.
- Les tendances régionales en matière d'attractivité : la région Aquitaine faisant partie des régions dont la croissance migratoire est la plus forte, pratiquement aucun territoire du littoral régional n'enregistre davantage de départs que d'arrivées. Longtemps liée à l'évolution de l'aire d'influence des grandes villes cette croissance migratoire des zones littorales, tend à s'en autonomiser, avec une croissance migratoire qui, au moins en termes de taux, tend à converger sur l'ensemble du littoral, laissant l'influence des métropoles se manifester sur d'autres paramètres.
- Le phénomène de métropolisation : dans le Sud-Médoc, le Nord-Bassin, le Val de l'Eyre et les zones en léger retrait des côtes Basques et Sud-Landaise, il s'observe par l'étalement des aires d'influence de Bordeaux et de Bayonne et se traduit par un moindre vieillissement, voire un rajeunissement provisoire de la population, avec l'installation des familles avec enfants.
- Dans le cas bordelais, le phénomène de métropolisation se traduit par un recul du poids des résidences secondaires sur la quasi-totalité du littoral girondin (pointe Médoc exceptée), dans le Val de l'Eyre et sur la côte Nord des Landes.

Cette situation est à la fois une des plus marquées sur l'ensemble du littoral français et montre un basculement par rapport aux périodes antérieures aux années 2000, au cours desquelles ce recul était à la fois plus modeste et plus rare (essentiellement limité au Nord-Bassin). **Il semblerait donc, au moins s'agissant de Bordeaux, que la logique métropolitaine l'emporte nettement sur la logique touristique qui ne dominerait plus que quelques îlots (Soulac-sur-Mer et, possiblement, la commune d'Arcachon).**

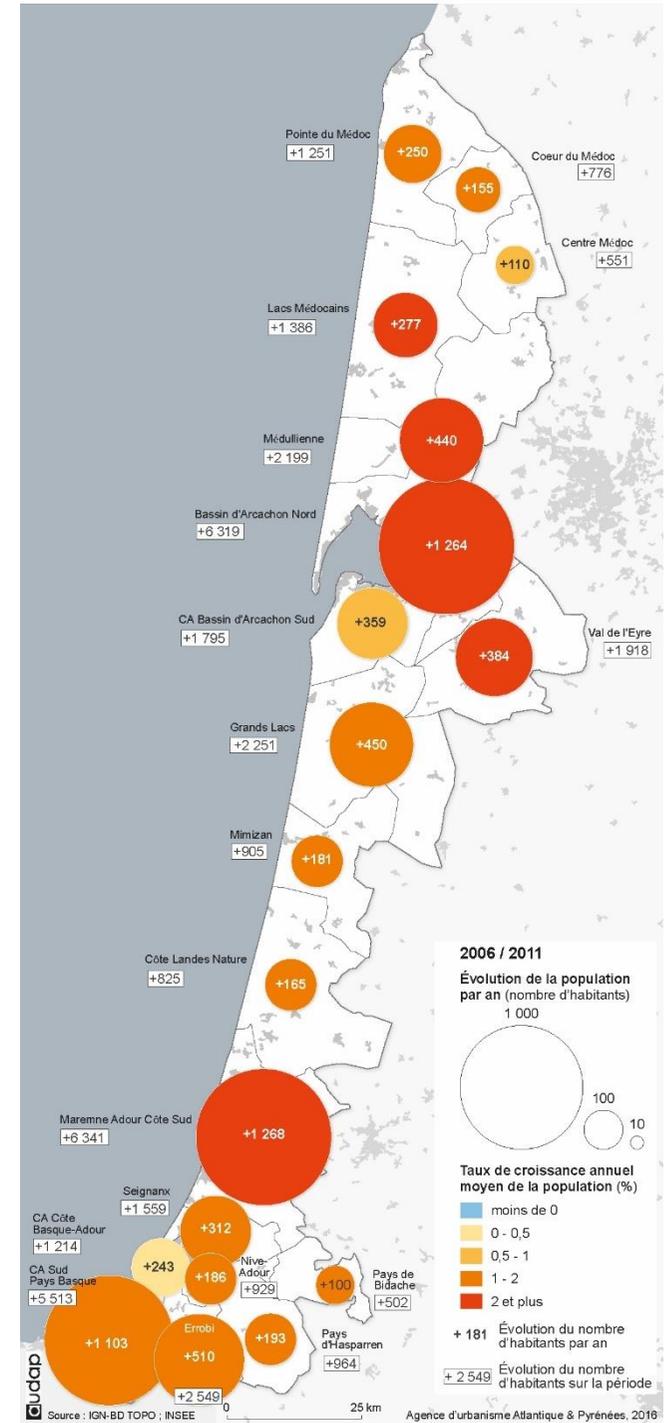
Évolution de la population de 1968 à 1982



Évolution de la population de 1982 à 2006



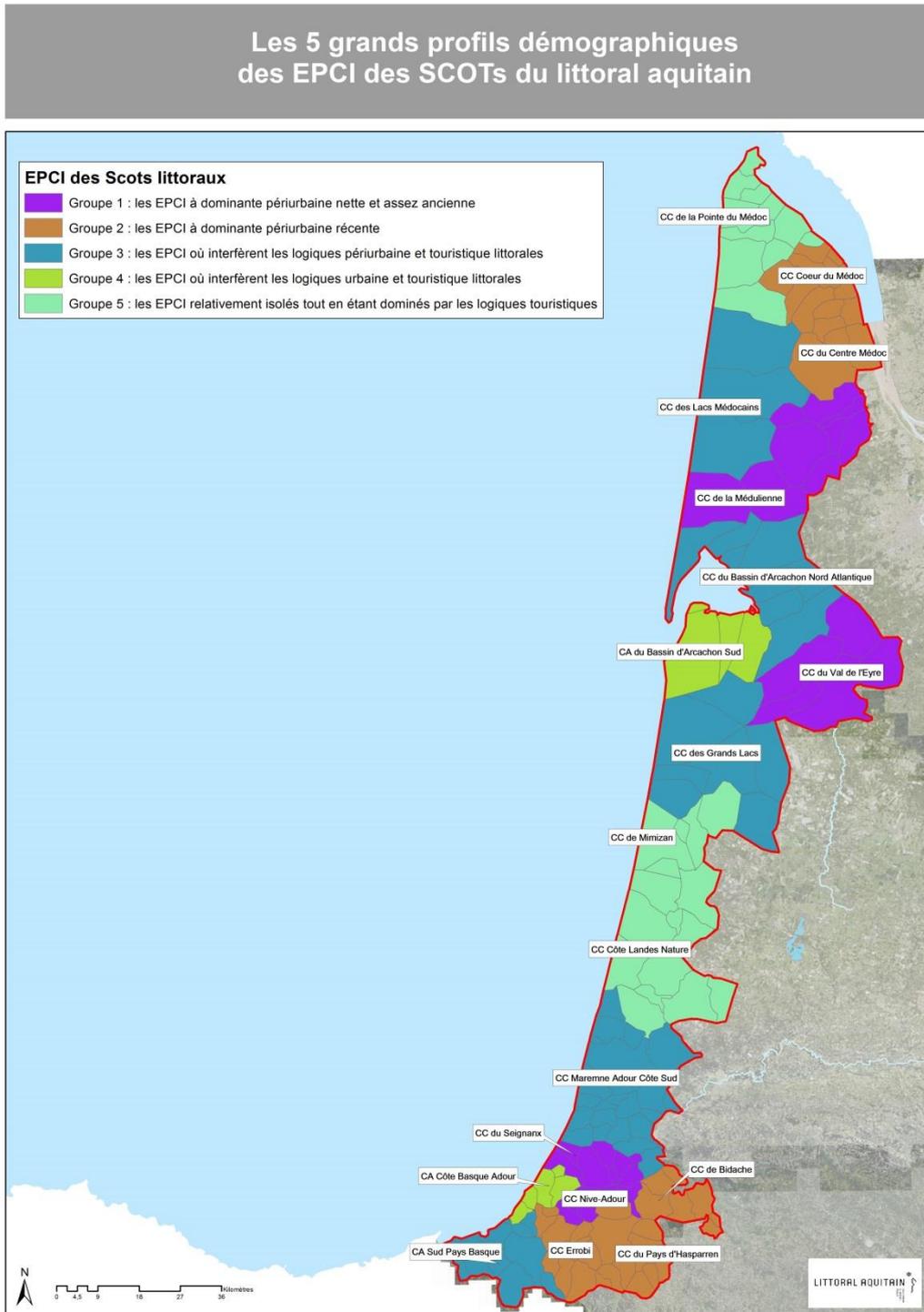
Évolution de la population de 2006 à 2011



Enfin, comme c'est le cas pour l'ensemble des littoraux de France métropolitaine, la densité de logements est supérieure dans les espaces littoraux Aquitains en comparaison de ce qu'elle est dans les zones plus intérieures. L'écart le plus net concerne la Côte landaise, plus en raison de la très faible densité de logements de la Haute Lande intérieure, que d'une concentration des logements sur le littoral landais, dont la densité du bâti se rapproche de celle observée dans les espaces ruraux intérieurs de la Normandie ou du Pays Gallo (Haute Bretagne). On constate aussi un écart important de densité de logements entre la Côte Basque et le Pays Basque intérieur, cette fois-ci, plutôt en raison des très fortes densités atteintes sur le littoral, qui apparaît quasiment saturé en la matière. Cette saturation qui affecte peut-être les équipements et la voirie n'a cependant pas empêché de constater une poursuite de la densification du parc de logements de tout le littoral Aquitain, qui s'est avérée particulièrement rapide sur la Côte Basque, y compris dans les communes ayant récemment perdu des habitants permanents.

### 3 | La situation démographique des EPCI du littoral d'Aquitaine

Du point de vue des distinctions opérées sur la base des spécificités démographiques des espaces littoraux, les 19 EPCI concernés en Aquitaine peuvent être répartis en 5 groupes.

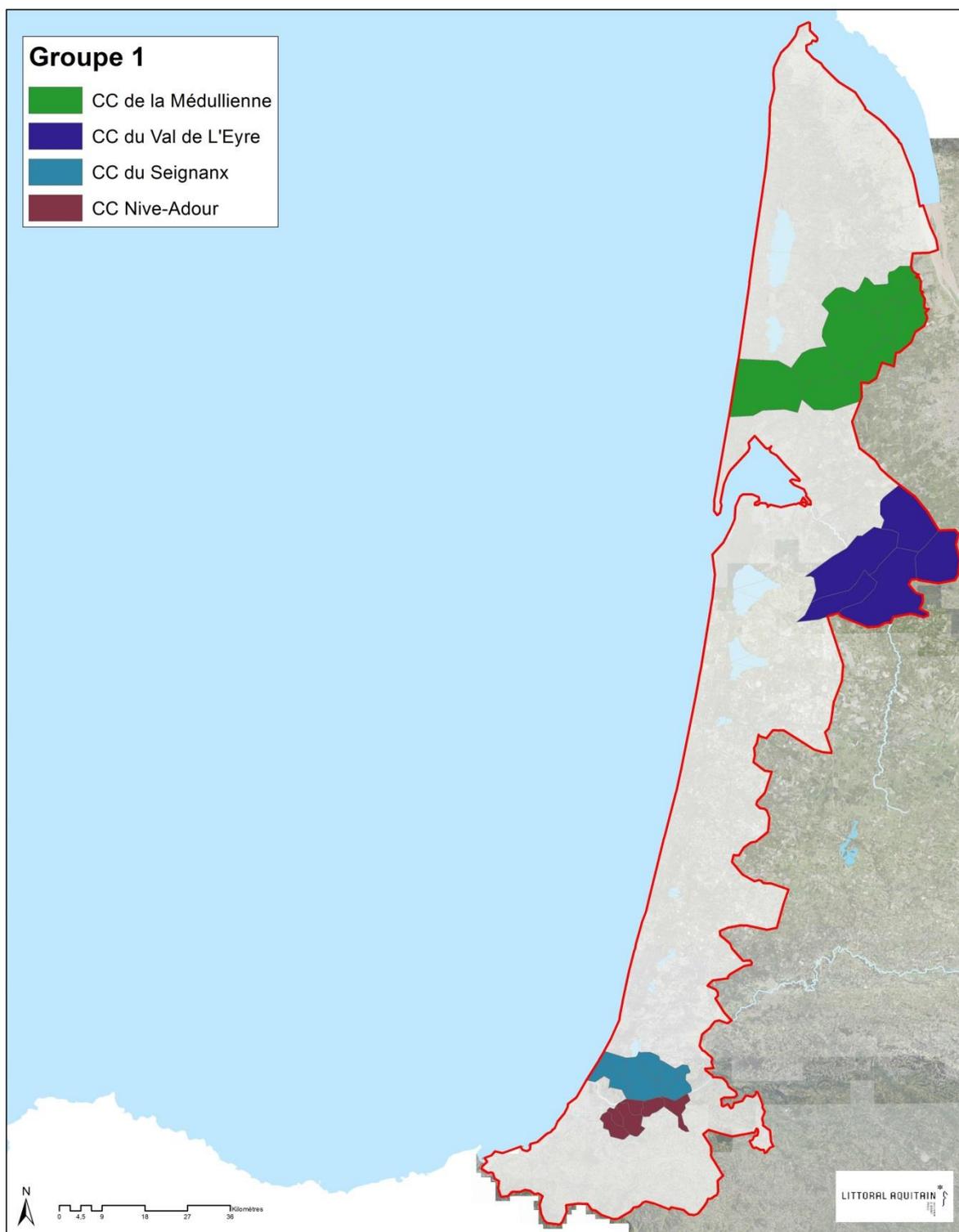


### **3.1 | Les EPCI à dominante périurbaine nette et assez ancienne**

Pour ces territoires, la périurbanisation commence à les toucher dès la fin des années 1970. A titre d'exemple, la dynamique périurbaine de la Communauté de communes (CC) du Val de l'Eyre et la CC Médullienne s'est fortement réactivée au début des années 2000, quant à celles de la CC Nive-Adour et de la CC du Seignanx même si elles se sont un peu ralenties, elles n'ont pas pour autant disparues. Par ailleurs, ces territoires se caractérisent, d'assez longue date par une population à dominante familiale bien plus jeune que le reste du littoral (avec un poids des 65 ans et plus très nettement inférieur à ce qui prévaut dans le reste du littoral, proche voire un peu inférieur à la moyenne de la France métropolitaine et donc assez nettement inférieur à la moyenne régionale), et par une croissance démographique très soutenue alimentée par l'installation de ces familles avec enfants.

Depuis au moins 45 ans, cette croissance démographique est nettement supérieure à celle de l'Aquitaine comme de l'ensemble de la France métropolitaine.

## Les EPCI à dominante périurbaine nette et assez ancienne

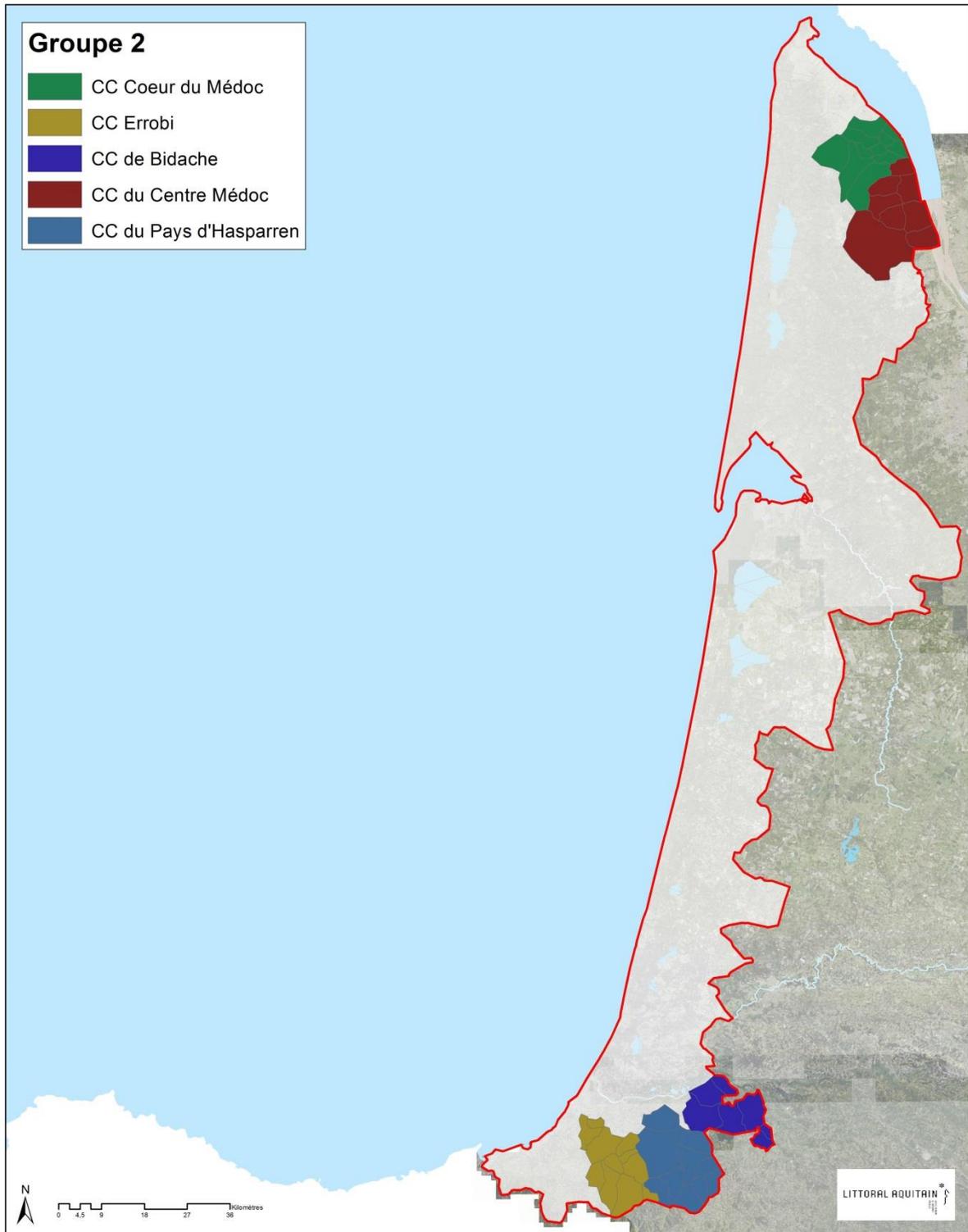


### **3.2 | Les EPCI à dominante périurbaine récente liée à l'extension de l'aire d'influence de Bayonne et Bordeaux**

Les CC concernées sont celles d'Hasparren, Bidache, Centre-Médoc voire Cœur du Médoc et Errobi. Ces EPCI se caractérisent aussi par une population à dominante familiale plus jeune que la plupart des autres territoires littoraux (le poids des 65 ans et plus y reste relativement modéré, proche ou légèrement inférieur à la moyenne régionale) et par une croissance démographique assez soutenue alimentée par l'installation de ces familles avec enfants.

Ces spécificités de composition par âge sont cependant à la fois plus récentes et moins marquées que dans les EPCI à dominante périurbaine plus ancienne. De même, la phase de croissance démographique maximale de ces EPCI est à la fois inférieure (comprise entre 0,5 et 2% par an, contre 2,5 à 4% par an) et plus récente (période 2007-2012, contre années 1970-1980 puis période 1999-2007) que ce qui a été observé dans les EPCI à dominante périurbaine plus ancienne. D'ailleurs, si l'on excepte la CC d'Errobi dont la population augmente rapidement et de manière continue depuis 45 ans, ces EPCI ont tous connu des périodes avec des croissances démographiques inférieures à la moyenne régionale et métropolitaine voire des phases de décroissance (CC Bidache et Hasparren dans les années 1970, CC Centre-Médoc dans les années 1990).

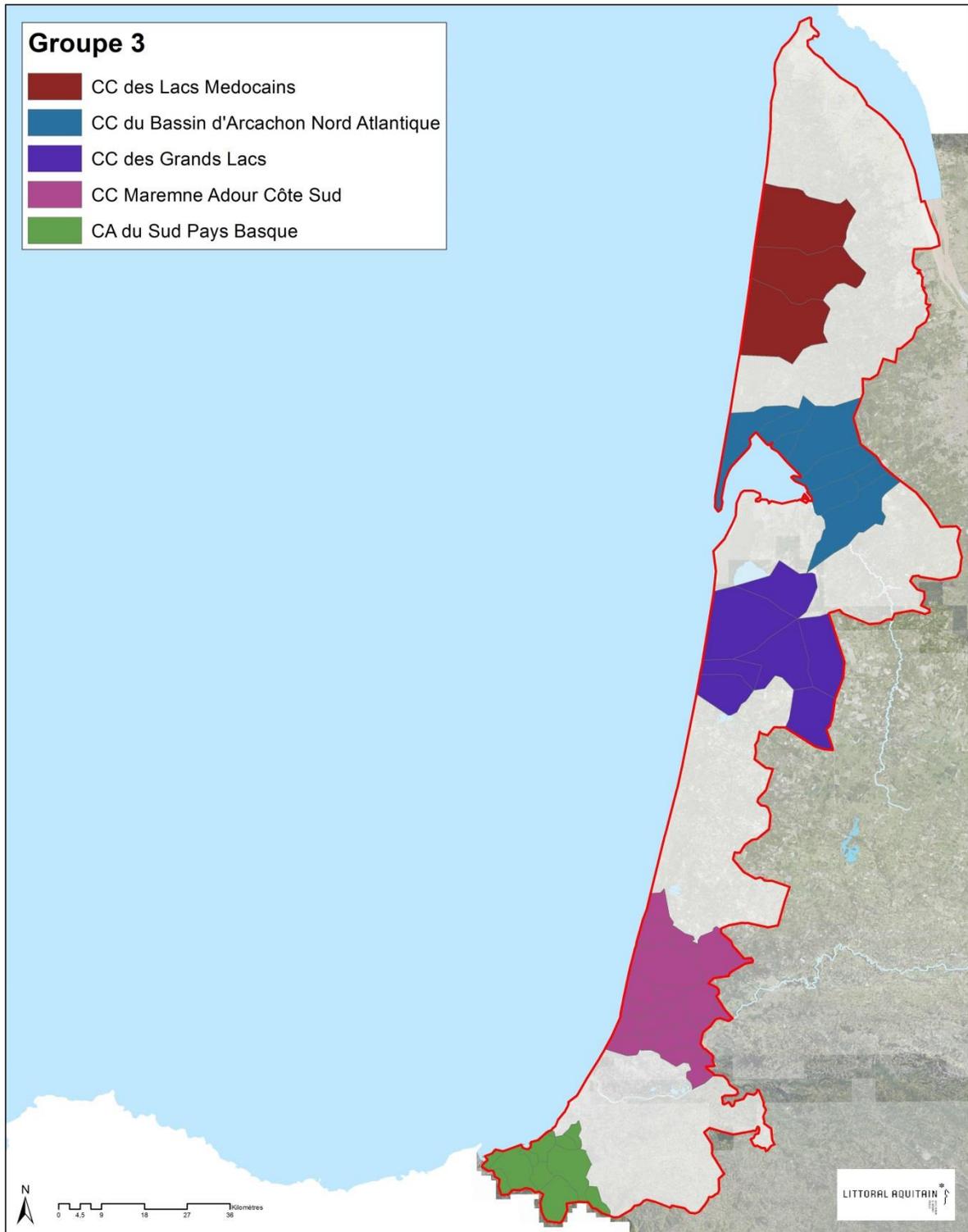
## Les EPCI à dominante périurbaine récente liée à l'extension de l'aire d'influence de Bayonne et Bordeaux



### **3.3 | Les EPCI où interfèrent les logiques périurbaine et touristique littorales**

Les CC des Lacs Médocains, du Nord-Bassin, des Grands Lacs, Marenne-Adour-Côte-Sud et la Communauté d'Agglomération (CA) Sud-Pays-Basque se caractérisent, d'assez longue date par la présence conjointe d'une population à dominante familiale et d'une population retraitée, l'ensemble conduisant à une population plutôt plus âgée que le reste du littoral (avec un poids des 65 ans et plus supérieur à la moyenne régionale), et par une croissance démographique très soutenue alimentée par l'installation des familles et des retraités. Si cette croissance démographique est régulièrement supérieure à celle de l'Aquitaine et de la France métropolitaine depuis 45 ans dans les EPCI les plus densément bâtis de ce groupe, c'est moins vrai des EPCI des Lacs landais et médocains qui connaissent une alternance de phases de forte voire très forte croissance et de phases de croissance modérée voire de perte d'habitants.

## Les EPCI où interviennent les logiques périurbaine et touristique littorales

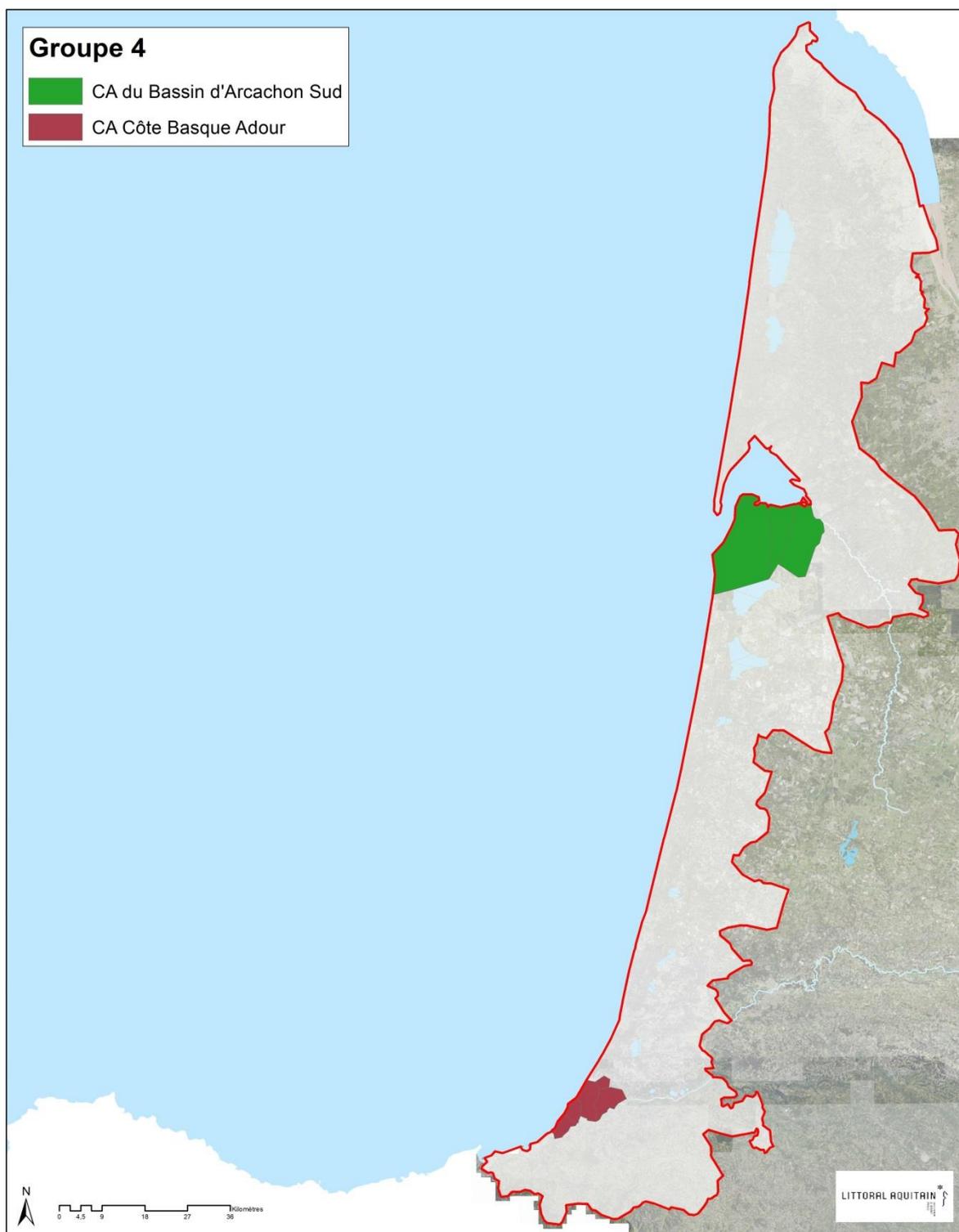


### **3.4 | Les EPCI où interfèrent les logiques urbaine et touristique littorales**

Il s'agit de la CA Côte-Basque-Adour et, à un moindre degré, de la CA Sud-Bassin qui subit aussi l'influence de l'aire urbaine de Bordeaux et constitue donc à la fois un centre et une périphérie. Ces deux EPCI se caractérisent par une croissance démographique moins rapide, notamment depuis 2007, par une population nettement plus âgée que l'ensemble de la région et que les territoires littoraux plus ou moins péri-urbanisés, par une présence de jeunes adultes contrairement au reste du littoral et par une relative rareté des familles avec enfants.

La plus grande diversité de l'habitat (avec davantage d'appartements), les services qui s'y concentrent (notamment l'enseignement post-bac à Bayonne) et les activités associées expliquent ce profil par âge qui résulte d'une certaine attractivité vis-à-vis des retraités et, à un moindre degré, des jeunes adultes. La moindre rapidité de la croissance démographique (du moins en termes de résidents permanents) résulte de la concurrence entre la vocation des logements (principal contre secondaire) et d'une possible saturation des équipements et de la voirie (s'agissant du foncier, la problématique est moins flagrante puisque la densification du parc de logements semble se poursuivre à rythme qui reste soutenu). C'est surtout visible pour la CA de Côte-Basque-Adour dont la croissance démographique est moins rapide que les moyennes régionale et métropolitaine depuis le début des années 2000, mais cela commence à l'être pour la CA Sud-Bassin depuis 2007.

## Les EPCI où interviennent les logiques urbaine et touristique littorales



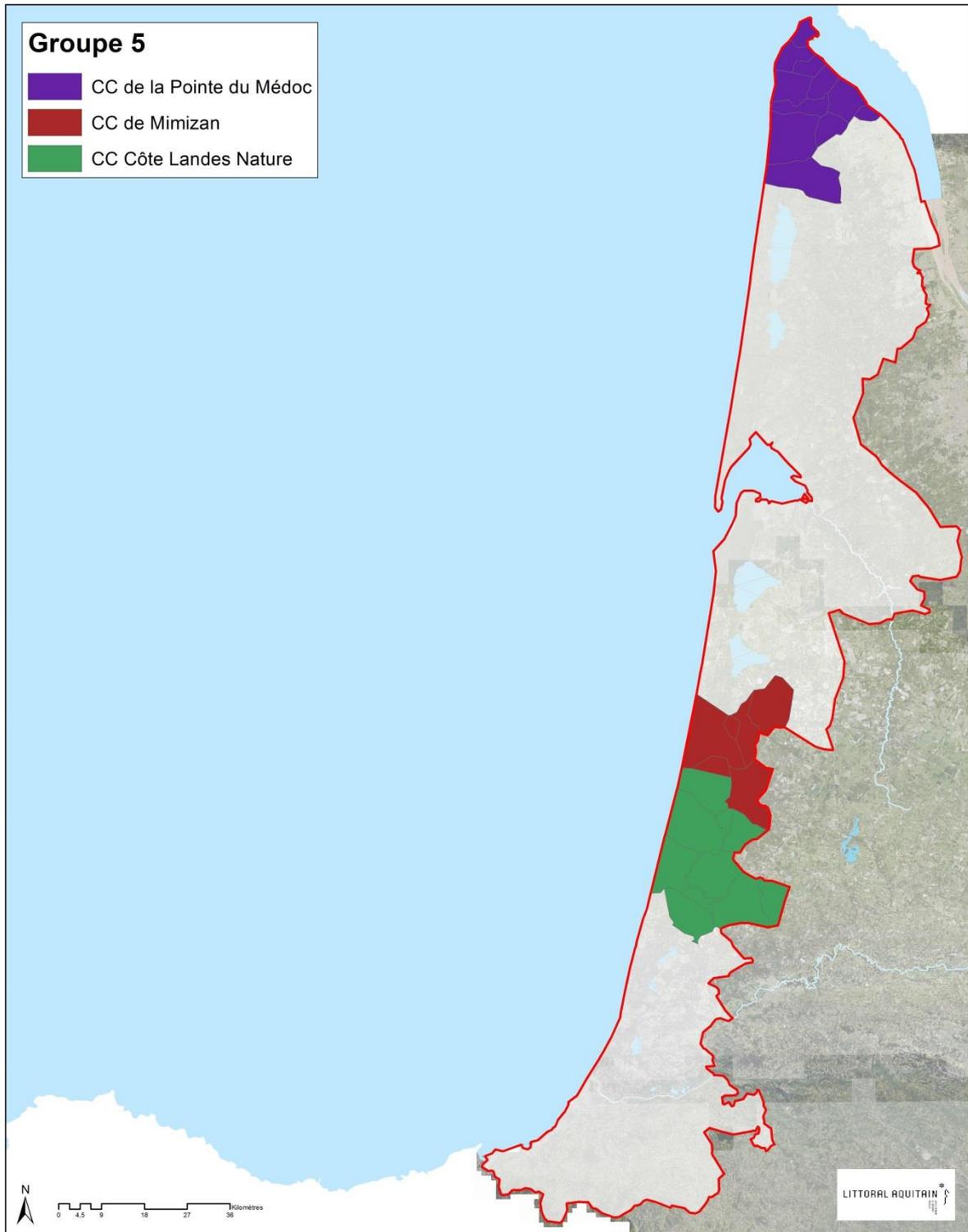
### **3.5 | Les EPCI relativement isolés tout en étant dominés par les logiques touristiques**

Il s'agit des communautés de communes de la Pointe du Médoc, de Mimizan et de Côte-Landes-Nature. Comme l'ensemble des EPCI urbains-touristiques, ils se caractérisent par une population nettement plus âgée que la moyenne régionale et que le reste du littoral et par une relativement faible fréquence des familles avec enfants, mais ces caractéristiques sont ici associées à une sous-représentation très marquée des jeunes adultes.

Le vieillissement déjà très avancé de ces EPCI résulte à la fois des installations de retraités mais aussi des nombreux départs de jeunes adultes qui ne sont pas compensés par les quelques arrivées de familles avec enfants.

Modeste voire quasi-nulle dans les années 1990, leur croissance démographique, s'est depuis nettement accélérée pour approcher de 2% par an au cours de la période 2007-2012, certains retraités réorientant peut-être leurs choix d'installation vers ces territoires où le coût du logement est plus modéré.

## Les EPCI relativement isolés tout en étant dominés par les logiques touristiques



| <b>Typologie des EPCI</b><br><i>(Cf. Carte p18)</i> | <b>EPCI</b>   | <b>Principales caractéristiques</b>  |
|---|---|--|
| <b>Groupe 1</b>                                     | CC du Val de l'Eyre<br>CC Nive Adour<br>CC de la Médullienne<br>CC du Seignanx        | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dynamique périurbaine forte et ancienne : depuis 1970's</li> <li>- Pop à dominante familiale + jeune que le reste du littoral</li> <li>- Croissance démo très soutenue &gt; à l'Aquitaine et reste de la France</li> </ul>  |
| <b>Groupe 2</b>                                     | CC Cœur de Médoc<br>CC Centre Médoc<br>CC Errobi<br>CC Bidache<br>CC Pays d'Hasparren | <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1970's : croissance démo &lt; aux moyennes régionale et métropolitaine voire décroissance</li> <li>- Dynamique périurbaine + récente : depuis 2000's</li> <li>- Pop à dominante familiale + jeune que le reste du littoral</li> <li>- Croissance démo assez soutenue</li> </ul>               |
| <b>Groupe 3</b>                                     | CC Lacs médocains<br>Coban<br>CC des Grands Lacs<br>CA Sud Pays Basque<br>CC MACS     | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Population à dominante familiale + retraités</li> <li>- Pop + âgées que le reste du littoral</li> <li>- Croissance démo très soutenue : arrivée familles et retraités</li> </ul>  |
| <b>Groupe 4</b>                                     | CA du Sud Bassin Arcachon<br>CA Côte Basque Adour                                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Croissance démo moins rapide</li> <li>- Pop bcp + âgée</li> <li>- Relative rareté des familles avec enfants</li> <li>- Pas de sous-représentation des jeunes adultes</li> </ul>   |
| <b>Groupe 5</b>                                     | CC Pointe du Médoc<br>CC Mimizan<br>CC Côte Landes Nature                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pop + âgée que moyenne régionale et reste du littoral : installation de retraités et départ de jeunes adultes</li> <li>- Faible fréquence des familles avec enfants</li> <li>- Sous-représentation des jeunes adultes</li> <li>- Croissance démo en nette accélération depuis 2007</li> </ul> |

Figure 9 : Tableau récapitulatif des principales caractéristiques démographiques des EPCI des Scots littoraux

## 4 | Méthodologie de la projection

### 4.1 | Introduction : simulation, projection, prospective et prévision

**La projection ici décrite se distingue à la fois d'une simple simulation, d'une démarche prospective et d'une prévision.**

Comme la projection, la simulation s'appuie sur un ensemble cohérent de relations structurant un système dynamique. Toutefois à la différence de la projection qui restitue, dans une perspective future, les conséquences pour le système, du maintien de tendances vraisemblables (en général correspondant au passé récent ou à sa dérivée, mais n'étant pas toujours les plus probables), la simulation peut restituer les conséquences pour le système de tendances pas nécessairement vraisemblables, mais simplement illustratives pour démontrer, toutes choses égales par ailleurs, la sensibilité du système à un ou plusieurs facteurs. De plus, une simulation n'est pas toujours réalisée dans une perspective future, mais peut parfois recréer artificiellement une évolution passée en partant d'une date antérieure, ou, en travaillant à « rebrousse-temps », partir du présent et recréer artificiellement une situation hypothétique du système à une date antérieure.

Si la démarche prospective peut s'appuyer sur des simulations, ou, plus fréquemment, sur des projections, elle dépasse leurs résultats en discutant les éléments qui pourraient venir infléchir les tendances passées utilisées comme scénarios projectifs. Elle tente notamment d'anticiper comment, ce qui reste pour l'instant des signaux « faibles » ou des projets en gestation, pourrait modifier les comportements intégrés à la projection. Elle suppose donc un débat postérieur à la projection qui implique non seulement les spécialistes du domaine projeté mais aussi ceux qui disposent d'informations sur des éléments plus ou moins directement associés au système dynamique étudié. S'agissant des populations à l'échelle des EPCI littoraux d'Aquitaine, les spécialistes de l'aménagement et de l'urbanisme sont logiquement mobilisés, les spécialistes des questions environnementales, de développement économique régional, des marchés du travail et du logement ou de la sociologie de « l'habiter » pouvant également enrichir la discussion. Ce débat peut soit conduire à des infléchissements quantitatifs selon les hypothèses localisées de transformation (programme d'habitat, projet d'aménagement) ou des hypothèses plus générales sur les questions de présence temporaire et de multi-résidence ou encore de conjoncture économique et de sa déclinaison en termes de développement régional. Il peut aussi, partant des mêmes éléments de débat, simplement fournir des commentaires orientant qualitativement la façon de prendre en compte les résultats des projections.

Enfin, la prévision, si elle ne se limite pas à une extrapolation uniquement fondée sur l'espoir d'une inertie suffisante pour que se réalise le scénario projectif basé sur les derniers points observables, s'appuiera non seulement sur la projection mais aussi sur le débat prospectif.

En toute rigueur, la prévision attribuera à chacune des alternatives possibles issues de ce débat une probabilité de réalisation. De façon plus sommaire, la prévision choisira la plus probable de ces alternatives ou l'éventail d'alternatives le plus probable.

## 4.2 | Présentation générale de l'outil de projection et des scénarios

Le recours à une modélisation multi-zones s'est avéré indispensable. Deux scénarios de projection selon cette méthode ont été ici envisagés :

- l'un se basant sur le maintien des comportements de mobilité résidentielle du début des années 2000 (prévalant en moyenne avant 2006),
- l'autre se basant sur le maintien des comportements de mobilité résidentielle plus récents (prévalant en moyenne entre 2006 et 2011).

En effet, la modélisation multi-zones présente de nombreux avantages théoriques, notamment celui de préserver l'équilibre des bilans migratoires entre les territoires dont la population est projetée (pour une explication plus détaillée des avantages théoriques des modèles multi-zones voir les travaux publiés dans les cahiers de démographie locale<sup>3</sup>).

Il existe d'autres méthodes de projection des populations locales, toutefois, les modèles s'appuyant sur le recours aux taux de migration nette par sexe et âge présentent de nombreux inconvénients théoriques. C'est la raison pour laquelle, l'INSEE a abandonné ce type de méthode en 2010, pour recourir à la modélisation multi-zones (ou multi-régionale selon l'appellation de certains auteurs ou encore projections « liées »).

## 4.3 | Les limites de la modélisation multi-zones

D'ordinaire, les modélisations multizones s'appuient sur des indices de mobilité résidentielle entre territoires construits à partir des données de recensement classant les populations selon leur résidence actuelle et leur résidence antérieure. Outre un problème général de qualité de déclaration et d'imputation non-négligeable (qui peut être résolu par quelques corrections), il se trouve qu'en 2011 les modalités de mesure de la résidence antérieure par le recensement rénové ont changé (déclaration de la résidence 5 ans auparavant pour les vagues 2004 à 2010 et déclaration de la résidence 1 an auparavant depuis 2011). Or, les vagues de recensement rénové étant successivement synthétisées par une agrégation quinquennale, la dernière synthèse homogène du point de vue de cette déclaration correspond à 2008 (vagues 2006 à 2010 collectant la résidence antérieure il y a 5 ans), dont les données ont été publiées en octobre 2011. La prochaine synthèse homogène du point de vue de cette déclaration correspondra à 2013 (vagues 2011 à 2015 collectant la résidence antérieure il y a 1 an), dont les données seront publiées en octobre 2016.

Si cela ne pose aucun problème pour le scénario basé sur le maintien des comportements de mobilité résidentielle prévalant en moyenne avant 2006, cela rend beaucoup plus délicat la mise en œuvre du scénario basé sur le maintien des comportements de mobilité résidentielle prévalant en moyenne entre 2006 et 2011. C'est sans doute la raison pour

---

<sup>3</sup> Ch Bergouignan, 2008, « Projeter les populations soumises à une forte mobilité résidentielle I et II », in *Cahiers de démographie locale*, année 2008, pp 19-98.

laquelle sur son site (à la page des projections départementales et régionales [http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg\\_id=99&ref\\_id=proj-dep-population-2010](http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=99&ref_id=proj-dep-population-2010)), l'INSEE indique : « *les présentes projections sont réalisées à partir du recensement 2007 et ne seront pas actualisées avant l'année 2017. Entre temps, des écarts peuvent donc apparaître entre les données projetées par Omphale et celles observées par le recensement.* » Ne souhaitant pas attendre cette date tout en conservant la cohérence conceptuelle des modèles multi-zones, il a été nécessaire de construire une méthode d'ajustement pour mettre en œuvre le deuxième scénario (basé sur le maintien des comportements de mobilité résidentielle prévalant en moyenne entre 2006 et 2011).

Par ailleurs, certains des EPCI littoraux aquitains sont constitués d'une assez petite population, d'où la nécessité de procéder à des regroupements d'EPCI de façon à limiter la variabilité statistique des indices utilisés dans la projection. Ces regroupements ont été conduits sur la base de la similarité des compositions par âge, très liées aux profils de comportements de mobilité résidentielle, ce qui favorise la robustesse et l'homogénéité des indices de mobilité résidentielle utilisés (6 groupes d'EPCI littoraux au total dont 2 ne comprenant qu'un seul EPCI<sup>4</sup>).

Ne pas confondre :

- les 5 grands groupes d'EPCI définissant la typologie des 19 EPCI en fonction de leur profil démographique (p19 et al.)
- les 6 groupes d'EPCI littoraux dont le découpage a été réalisé sur base de la similarité des compositions par âge et ce à des fins uniquement méthodologiques (cf. ci-dessus).

## 4.3 | Les étapes de la projection

### 4.3.1 Scénario 1 : les tendances de mobilité résidentielle 2001-2006

Le premier scénario se base sur les tendances de mobilité résidentielle mesurées par la synthèse 2006 du recensement rénové de population, donc sur des indices exprimant les comportements migratoires du début des années 2000 (soit en moyenne, avant 2006).

La projection s'organise alors selon 2 étapes :

1. une projection aux horizons 2024 et 2034 de la population des 6 regroupements d'EPCI + 6 grands territoires (Bordeaux Métropole, Agglomération de Pau, reste Aquitaine, Régions limitrophes, Ile de France, reste de la France, soit ceux avec

---

<sup>4</sup> Les 2 groupes ne comprenant qu'un seul EPCI, sont les CA Sud-Bassin et Bayonne-Côte-Basque, les 4 autres groupes comportent :

- la CC de la Pointe du Médoc, la CC de Mimizan et la CC Côte-Landes-Nature,
- les CC des Lacs Médocains, du Nord-Bassin, des Grands Lacs, Maremne-Adour-Côte-Sud et la CA Sud-Pays-Basque,
- les CC d'Hasparren, de Bidache, du Centre-Médoc, du Cœur du Médoc et d'Errobi.
- les CC du Val de l'Eyre, Médullienne, Nive-Adour et du Seignanx.

lesquels les échanges migratoires des 6 regroupements d'EPCI sont les plus développés – afin que les nombres absolus de migrants déduits de l'application des indices de mobilité résidentielle connaissent une variabilité limitée –, en appliquant les indices de mobilité résidentielle du début des années 2000 (en moyenne période 2001-2006) ;

2. une ventilation par EPCI des populations des 6 regroupements d'EPCI littoraux projetées aux horizons 2024 et 2034.

#### **4.3.2 Scénario 2 : les tendances de mobilité résidentielle 2006-2011**

Le second scénario entend se baser sur les comportements de mobilité résidentielle plus récents, correspondant en moyenne à ce qui a prévalu entre 2006 et 2011.

Les indices exprimant ces mobilités résidentielles ne sont pas directement calculables à partir de la synthèse 2011 du recensement rénové de population, en raison de l'impossible synthèse des réponses à une question sur la résidence antérieure modifiée entre les vagues 2010 et 2011. Il faut donc ajuster les indices de mobilité résidentielle pour estimer ceux correspondant en moyenne à la période 2006-2011.

##### **La projection s'organise alors selon 4 étapes :**

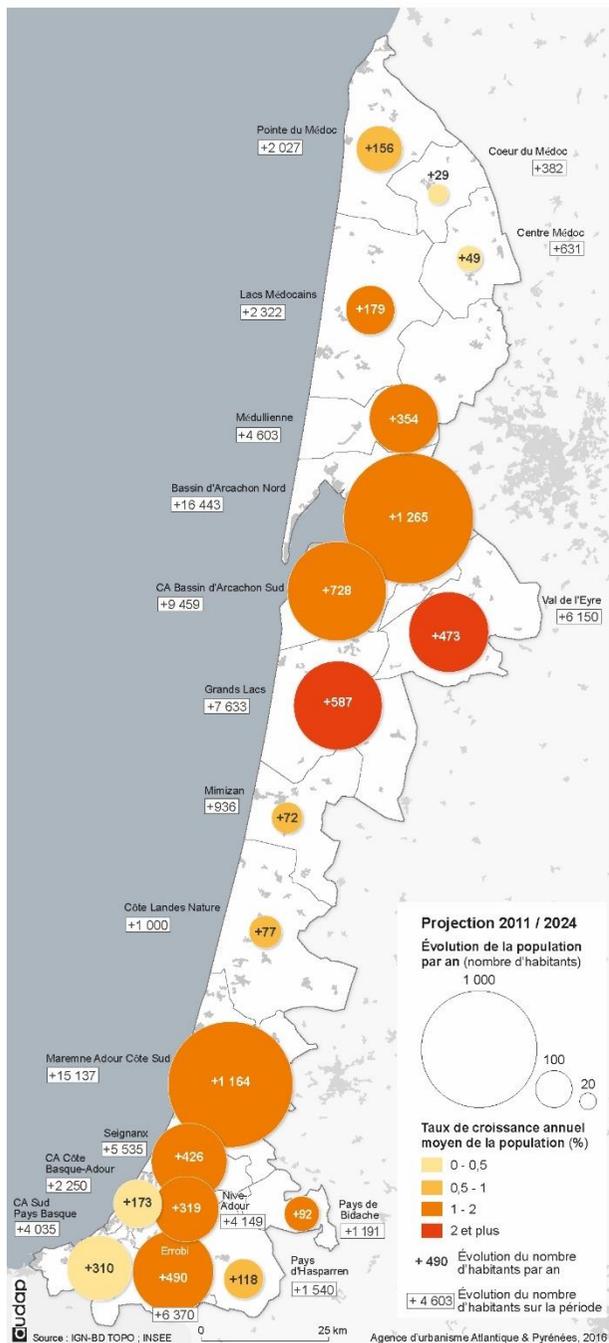
1. Projection à l'horizon 2011 de la population des 6 regroupements d'EPCI littoraux + 6 grands territoires, en appliquant les indices correspondant à la synthèse 2006 des comportements de mobilité résidentielle (soit en moyenne la période 2001-2006).
2. Confrontation des résultats obtenus à l'étape 1 (projection pour 2011 en termes d'effectifs de population de chaque âge et sexe des 6 regroupements d'EPCI littoraux + 6 grands territoires) avec la synthèse 2011 des résultats du recensement rénové de population pour les 6 regroupements d'EPCI littoraux + 6 grands territoires. Modélisation de la relation entre les écarts observés et les indices de mobilité résidentielle utilisés. Ajustement, sur cette base, des indices de mobilité résidentielle de façon à estimer les indices de mobilité résidentielle correspondant en moyenne à la période 2006-2011.
3. Application de ces indices ajustés (estimant les comportements de mobilité résidentielle correspondant en moyenne à la période 2006-2011) de façon à projeter aux horizons 2024 et 2034 la population des 6 regroupements d'EPCI littoraux + 6 grands territoires.
4. Ventilation par EPCI des populations des 6 regroupements d'EPCI littoraux projetées aux horizons 2024 et 2034.

## **4.4 | Résultats des projections aux horizons 2024 et 2034**

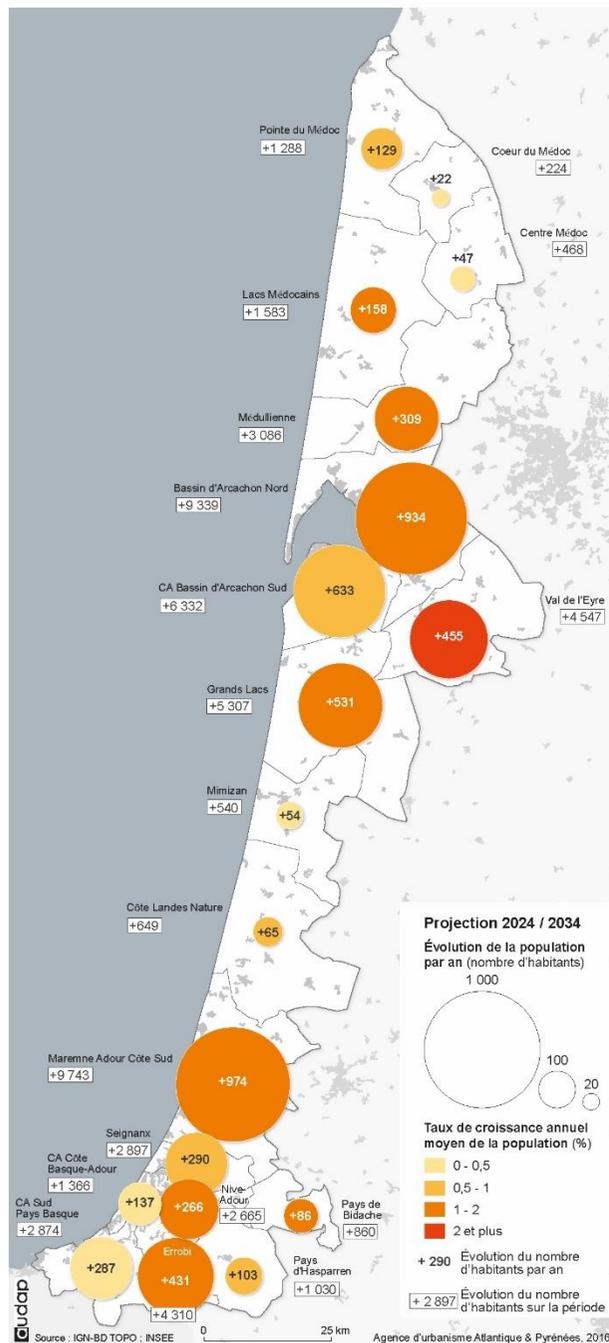
### **4.4.1 Projections de l'évolution de la population du littoral aquitain**

Globalement, les deux scénarios tendanciels dessinent une évolution portant une population littorale totale à près de 685.000 habitants d'ici à 2024 (soit +85.000 hab. sur 13 ans) et à 745.000 habitants d'ici à 2034 (soit +145.000 hab. sur 23 ans). Cf. tableau 1 en annexe.

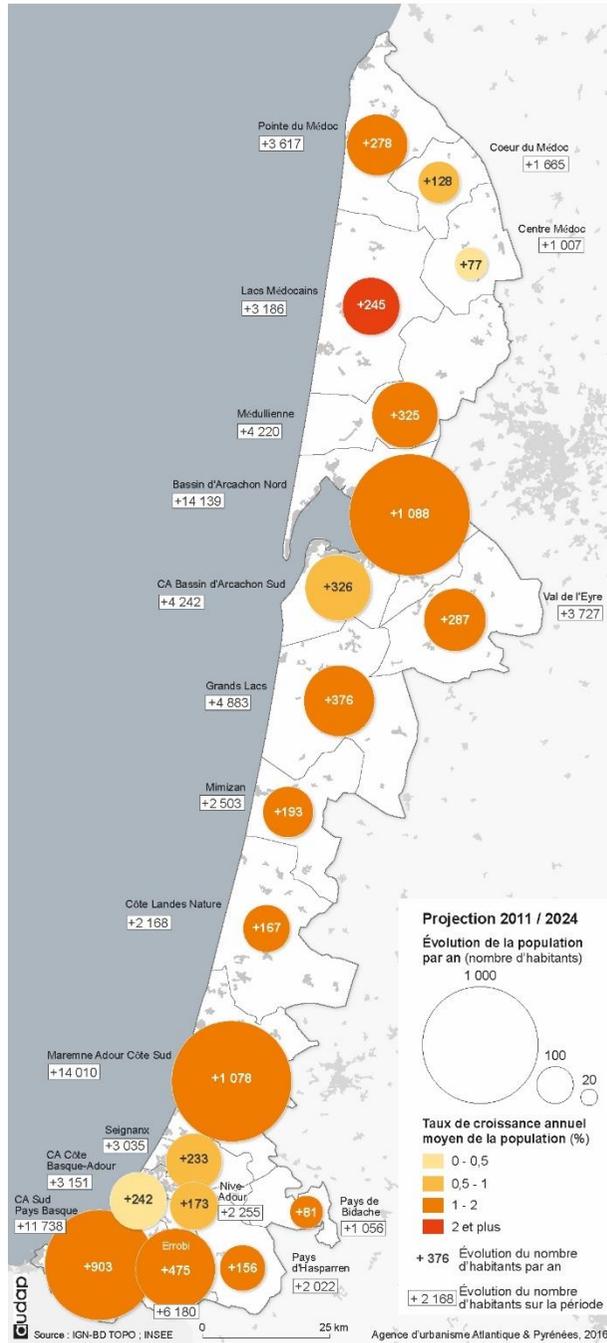
**Projection de l'évolution de la population de 2011 à 2024**  
Scénario 1999 - 2006



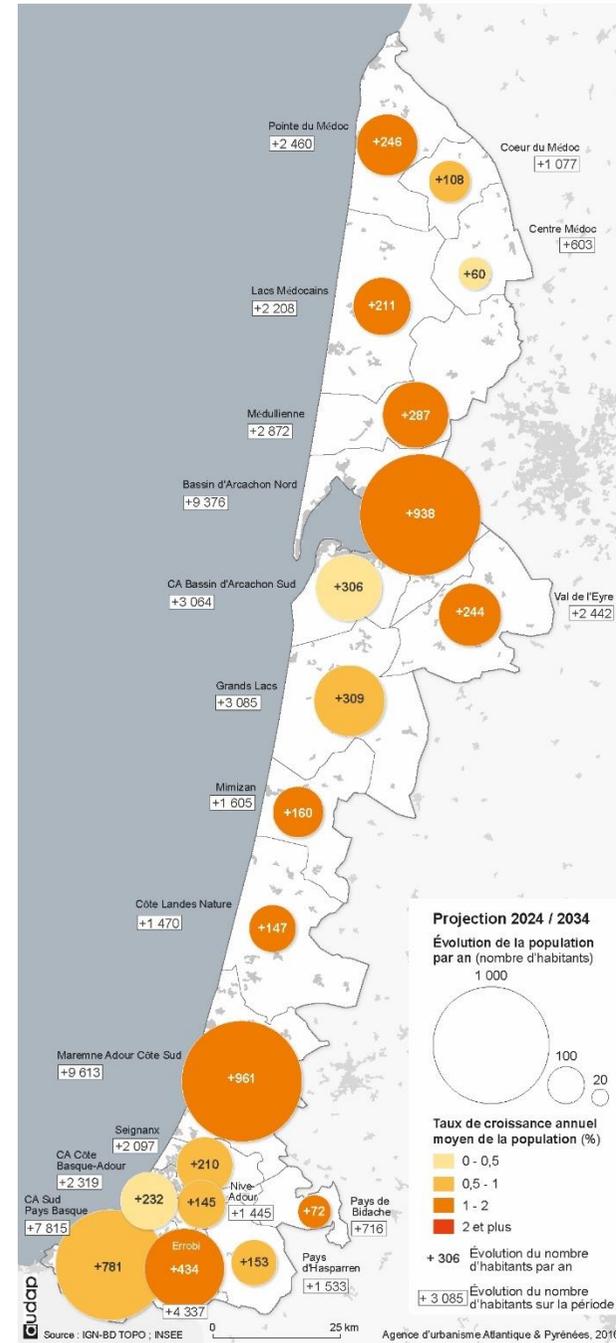
**Projection de l'évolution de la population de 2024 à 2034**  
Scénario 1999 - 2006



**Projection de l'évolution de la population de 2011 à 2024**  
Scénario 2006 - 2011



**Projection de l'évolution de la population de 2024 à 2034**  
Scénario 2006 - 2011



#### 4.4.2 Tendances générales

Quel que soit l'EPCI considéré et le scénario on peut remarquer **2 évolutions conjointes dont les projections constituent le prolongement naturel.**

D'une part, **les populations du littoral d'Aquitaine vont vieillir** (avec en moyenne, pour les proportions de 65 ans et plus, un gain de 5 points de pourcentage entre 2011 et 2024 et de 8,5 points de pourcentage entre 2011 et 2034).

C'est la répercussion locale d'un phénomène national (pour ne pas dire européen), qui combine à la fois une tendance lourde des sociétés ayant achevé leur transition démographique (avec une espérance de vie en progression dans un contexte de fécondité basse – cas de la plupart des pays d'Europe – ou modérée – cas français –) et l'évolution en âge des générations nées au cours du Baby-boom qui, depuis 2010, accélère le phénomène après l'avoir ralenti.

Pour l'ensemble de la France métropolitaine comme dans tous les EPCI littoraux d'Aquitaine le passage de la vague des Baby-boomers dans la structure par âge est clairement perceptible :

- Hausse de la proportion de 25-34 ans dans les années 1970, puis diminution à partir des années 1990 et ce jusqu'aux années 2010/2020.
- Augmentation de la proportion de 35-49 ans dans les années 1990 (un peu plus forte et un peu plus précoce dans les EPCI touchés le plus tôt par la périurbanisation – groupe 1, CC du Val de l'Eyre, Médullienne, Nive-Adour et du Seignanx –), puis baisse entre les années 2005/2010 et 2034.
- Croissance du poids des 50-64 ans dans les années 2000-2010, puis décline à partir de 2020/2025.
- Progression lente de la proportion de 65 ans et plus entre les années 1970 et 2010 (sauf dans les EPCI touchés le plus tôt par la périurbanisation – groupe 1, CC du Val de l'Eyre, Médullienne, Nive-Adour et du Seignanx –, pour lesquels on observe un léger recul ou une stagnation entre 1970 et 2010 ; s'agissant des EPCI touchés plus tardivement par la périurbanisation – groupe 2, CC d'Hasparren, de Bidache, du Centre-Médoc, du Cœur du Médoc et d'Errobi – le reflux ou la période de stabilité sont plus brefs et tardifs ; concernant les EPCI mixant influences périurbaine et touristique – groupe 3, CC des Lacs Médocains, du Nord-Bassin, des Grands Lacs, Maremne-Adour-Côte-Sud et CA Sud-Pays-Basque – ces reflux ou stabilisation sont encore moins nets), puis à partir de 2010 nette accélération de cette progression de la part des 65 ans et plus (cette progression touche alors aussi les EPCI plus ou moins périurbains des groupes 1, 2 et 3).

D'autre part, à travers l'augmentation du poids de personnes les plus exposées à la mortalité, la croissance de la proportion de 65 ans et plus a une conséquence directe sur la variation naturelle de la population en orientant à la baisse le solde entre les naissances et les décès. C'est ce qui explique, qu'avec le maintien des comportements de mobilité résidentielle récents (qu'il s'agisse de ceux de la période 2001-2006 ou de ceux de la période 2006-2011), on observerait **un ralentissement progressif de la croissance démographique dans la quasi-totalité des EPCI** (ce ralentissement est parfois retardé aux années 2024 à 2034 dans les scénarios de reprise de la mobilité résidentielle de la période

2001-2006, lorsque cette dernière correspondait à un niveau maximal de croissance – EPCI du groupe 1, CC du Val de l'Eyre, Médullienne, Nive-Adour et du Seignanx –).

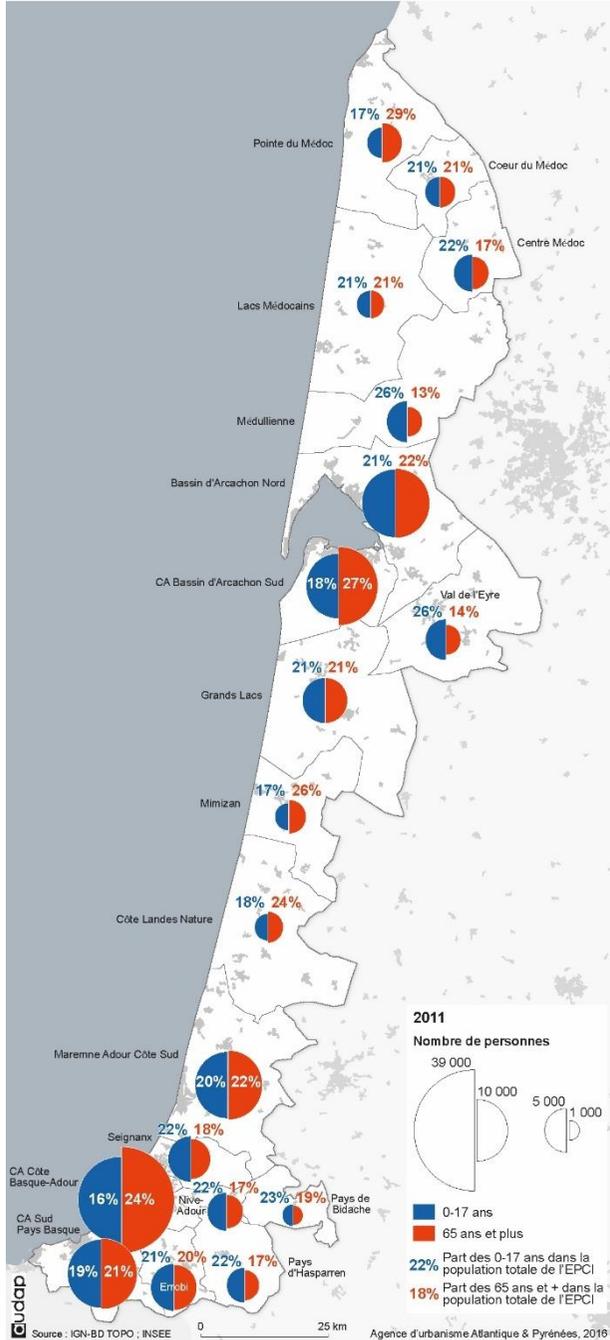
Ce ralentissement est d'ailleurs la manifestation locale d'une tendance nationale. Ainsi, les projections de l'INSEE pour l'ensemble de la France métropolitaine, indiquent aussi ce ralentissement de la croissance démographique par rapport à la situation actuelle (en moyenne +0,50% par an depuis 2007), puisqu'elle passerait à environ +0,45% par an d'ici 2024 et à environ +0,35% par an entre 2024 et 2034. Même en adoptant une hypothèse avec davantage d'immigration internationale (ce qui est le cas des projections réalisées via le modèle multi-zones ici retenu), l'augmentation de la population de la France métropolitaine se maintiendrait à +0,50% par an jusqu'en 2024 pour être de +0,40% par an entre 2024 et 2034. Ce ralentissement de la croissance démographique métropolitaine strictement lié au vieillissement, via un solde naturel plus favorable aux décès, ramènerait donc à terme la hausse de la population métropolitaine au niveau du milieu années 1990 (+0,35% par an, non pas en raison du vieillissement mais du fait d'une hausse des émigrations et d'une immigration internationale assez basse), soit assez loin des +0,70% de la période 2000-2005 caractérisée par une hausse conséquente et assez transitoire de l'immigration internationale.

Au final, on devrait donc, à l'horizon 15 ans, observer, dans tous les EPCI littoraux d'Aquitaine, une augmentation moins rapide de la population que celle constatée depuis 1999 ce qui se traduirait par une réduction des différences entre les EPCI en la matière.

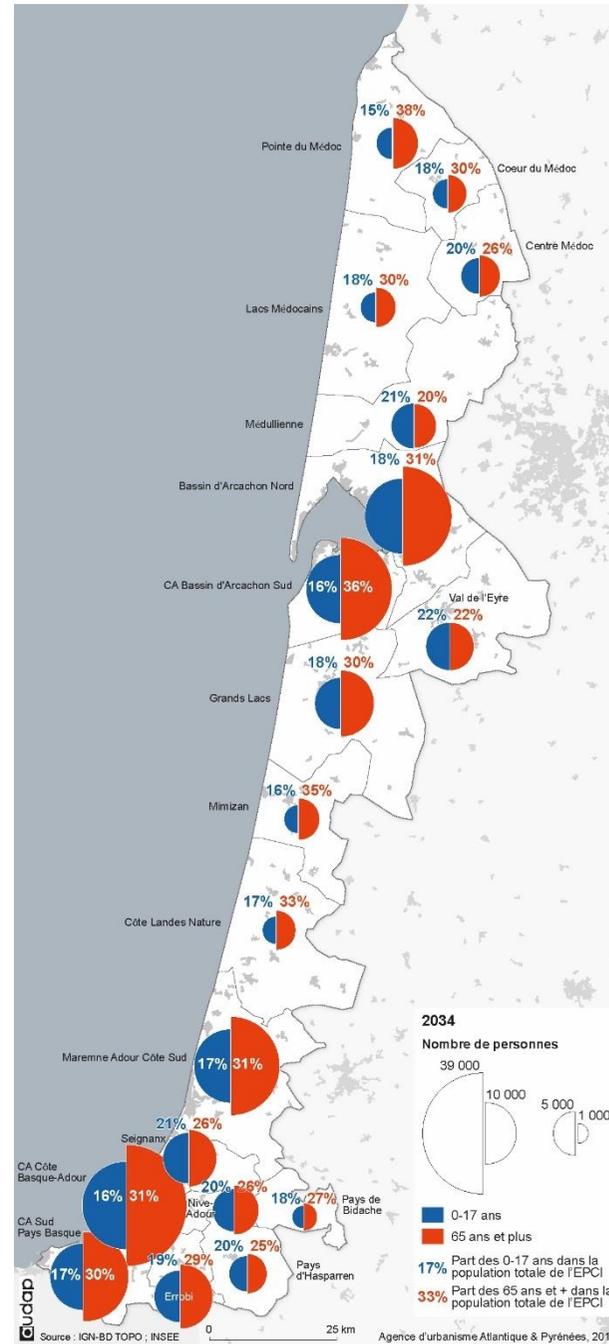
Cette diminution des écarts de croissance démographique entre les EPCI serait plus marquée selon le scénario de reproduction des comportements de mobilité résidentielle 2006-2011, puisqu'on constatait déjà une telle évolution au cours de cette période (comme toutes les phases de forte dynamique périurbaine, la période 1999-2006 a vu les écarts de croissance démographique entre EPCI littoraux repartir à la hausse après 17 ans de réduction de la dispersion entre 1982 et 1999).

En revanche, on n'observe pas de réduction des différences de composition par âge entre les populations des EPCI du littoral d'Aquitaine, si toutes ces populations vont connaître le vieillissement, ce ne sont pas obligatoirement celles qui comportent déjà (en 2011) la plus forte proportion de 65 ans et plus qui seront les moins touchées par ce vieillissement.

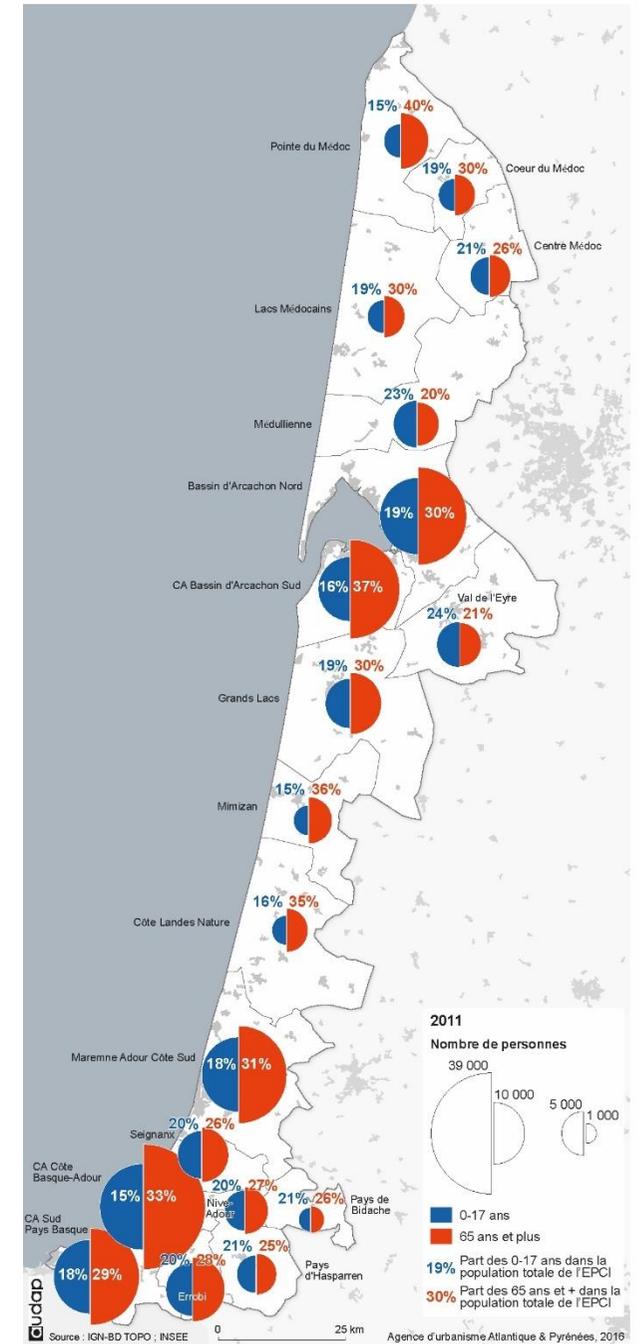
Répartition des personnes de 65 ans et plus et de 0-17 ans en 2011



Projection du volume des personnes de 65 ans et plus et de 0-17 ans en 2034 - Scénario 1999 - 2006



Projection du volume des personnes de 65 ans et plus et de 0-17 ans en 2034 - Scénario 2006 - 2011



#### 4.4.3 Les spécificités locales d'évolution

Les évolutions qui adviendraient selon les 2 scénarios de projection, présentent des régularités qui affectent une grande partie des espaces métropolitains (vieillessement et donc réduction de la croissance naturelle), dont les EPCI du littoral d'Aquitaine, et ces évolutions communes se traduiraient pour eux par une relative convergence des rythmes de croissance démographique. Pour autant, il subsisterait d'importantes différences entre les EPCI, en termes de composition par âge, mais aussi de variation de l'effectif de la population.

Ce sont dans les EPCI à dominante périurbaine du groupe 1, dont la population comprend, en 2011, la plus faible part de 65 ans et plus parmi les EPCI du littoral, que le vieillissement serait le moins rapide. C'est particulier le cas dans les 2 EPCI du groupe 1 appartenant à l'aire d'influence de Bordeaux (CC Médullienne et Val de l'Eyre), avec des proportions de 65 ans et plus de l'ordre de 20/21% en 2034 (soit 3 à 4 points de pourcentage de moins que ce qui serait observé pour l'ensemble de la France métropolitaine et environ 7 points de pourcentage de moins que ce qui serait observé pour l'ensemble de l'Aquitaine).

A l'inverse certains EPCI littoraux dont la population est déjà très âgée connaîtraient un vieillissement plutôt plus important que le reste du littoral. Si l'on considère le scénario de maintien des comportements de mobilité résidentielle 2006-2011, les territoires relativement isolés à dominante touristique (groupe 5 – CC Pointe du Médoc, Côte-Landes-Nature, Mimizan –) et la CA Sud-Bassin correspondraient à cette configuration d'accroissement des différences de proportions de 65 ans et plus entre les EPCI du littoral d'Aquitaine.

Le scénario de maintien des comportements de mobilité résidentielle 2001-2006, aboutirait à des écarts moins importants entre EPCI dans ce domaine. Si ceux dont la population vieillirait le moins vite sont aussi ceux dont elle est la moins âgée en 2011 (CC Médullienne et Val de l'Eyre), ceux dont la population vieillirait le plus vite ne sont pas uniquement ceux dont elle est la plus âgée en 2011.

Selon ce scénario de maintien des comportements de mobilité résidentielle 2001-2006, on observerait ainsi des rythmes de vieillissement assez rapides mais proches :

- dans les populations des EPCI du groupe 5 et de la CA Sud-Bassin (populations les plus âgées du littoral aquitain en 2011),
- dans les populations des EPCI du groupe 3 (populations simplement un peu plus âgées que la moyenne Aquitaine en 2011),
- et dans certains EPCI à dominante périurbaine précoce comme la CC Nive-Adour ou plus tardive comme la CC Errobi (populations peu ou modérément âgées en 2011).

Selon les 2 scénarios, c'est dans la CA de Côte-Basque-Adour et dans la CC Centre-Médoc que la croissance démographique serait la moins rapide (entre 0,1 et 0,3% par an vers 2030). S'agissant des croissances démographiques les plus rapides, les 2 scénarios divergent assez nettement.

Dans le scénario de maintien des comportements de mobilité résidentielle 2001-2006, période caractérisée par un très puissant rebond des dynamiques périurbaines, c'est logiquement dans les EPCI périurbains et périurbains/touristiques des groupes 1 et 3 que la croissance démographique serait la plus rapide (de 0,9 à 1,8% par an vers 2030), exception faite de la CA Sud-Pays-Basque pour laquelle on retrouve le ralentissement des années

1999-2006. Les autres EPCI du littoral d'Aquitaine connaîtraient une augmentation modérée de leur population (entre 0,4 et 1,2% par an vers 2030, soit plutôt un peu plus que la moyenne métropolitaine +0,4% par an, et proche de la moyenne régionale +0,57% par an).

Dans le scénario de maintien des comportements de mobilité résidentielle 2006-2011, période plutôt caractérisée par un étalement urbain à distance et par une accélération de l'augmentation, jusque-là modeste, des populations du littoral isolé, la croissance démographique serait plus homogène entre les EPCI et de ce fait plus distribuée entre les groupes.

Les croissances démographiques les plus rapides s'observeraient ainsi aussi bien dans les EPCI girondins de périurbanisation ancienne (groupe 1, CC Val de l'Eyre et Médullienne), dans des EPCI de périurbanisation plus récente (groupe 2, CC Errobi et Bidache), dans des EPCI périurbains/touristiques (groupe 3, CC Nord-Bassin, Lacs Médocains ou Maremne-Adour) ou encore dans les EPCI relativement isolés du littoral touristique (groupe 5, CC Pointe du Médoc, Côte-Landes-Nature, Mimizan), avec des rythmes d'accroissement de la population un peu supérieurs à 1% par an vers 2030, soit davantage que la moyenne de la région Aquitaine (+0,69% par an, pour la même période).

## 5 | Conclusion

L'objectif de ces réflexions prospectives autour de la thématique « Démographie littorale » était de pouvoir disposer d'une vision globale de la population littorale à 2035 à travers des projections démographiques consolidées.

La démarche a permis de mettre en perspective trois éléments fondamentaux :

- la croissance de la population va se poursuivre, malgré un rythme de croissance plus faible : le littoral aquitain accueillera donc près de 145.000 habitants permanents d'ici 2035 ;
- le vieillissement des populations devrait également perdurer, à l'instar de ce qui se passe au niveau national : ainsi les plus âgés représenteront , XX % de la population littorale
- le poids grandissant, mais difficilement évaluable, de la démographie résidentielle dans XXXX ne devrait pas se démentir, notamment avec la mise en service dès 2017 de la LGV Paris / Bordeaux

Ces trois facteurs constitueront donc des défis majeurs pour l'aménagement et la planification des territoires littoraux.

L'instauration d'un groupe de travail spécifique a permis d'enclencher une dynamique par le biais d'ateliers méthodologiques avec le soutien scientifique de l'Institut de démographie de l'Université de Bordeaux.

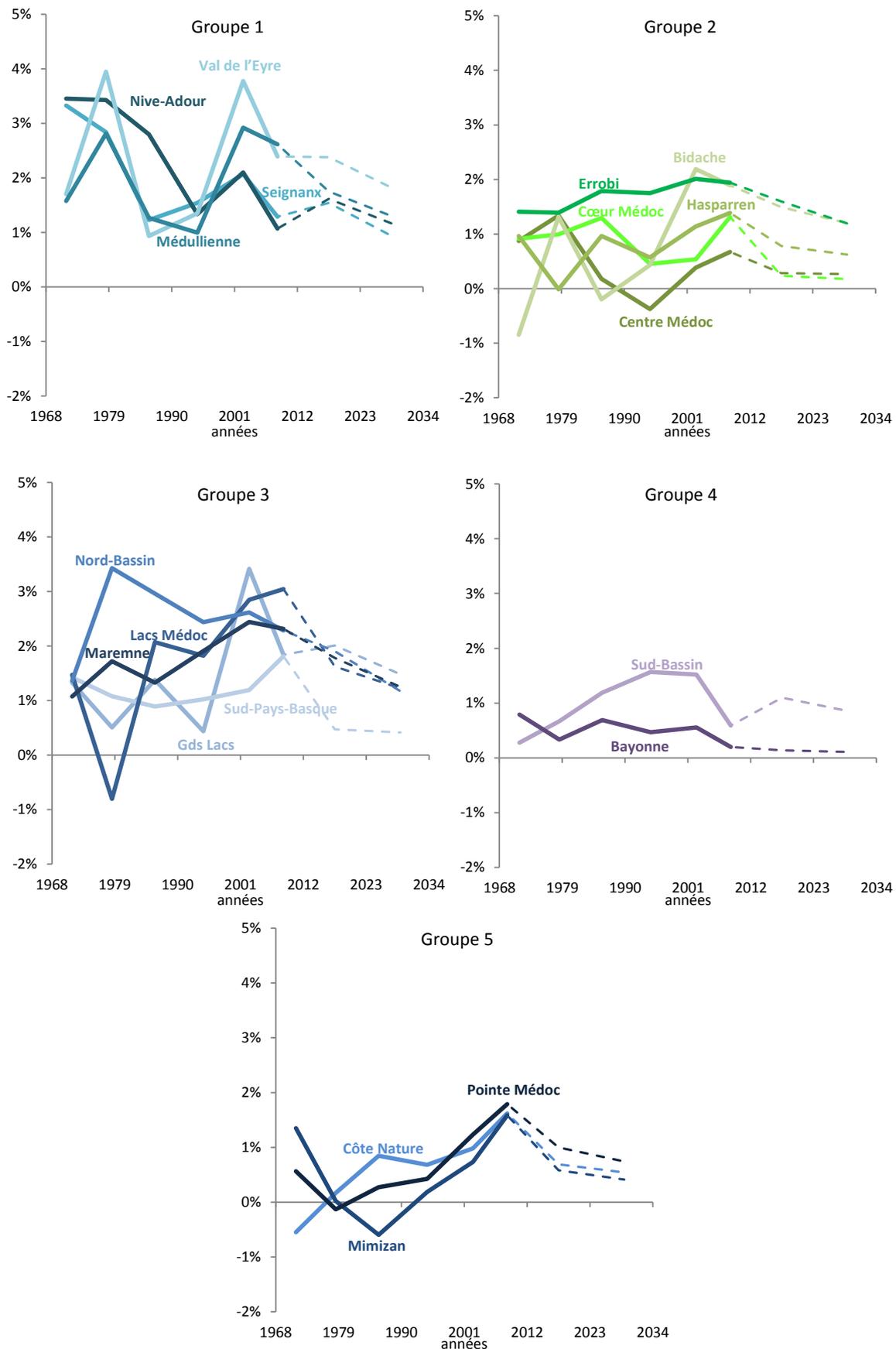
Aujourd'hui, un certain nombre d'initiatives locales émergent autour de cette thématique telles que l'enquête sur les Mobilités Estivales de l'Agence d'Urbanisme Atlantique et Pyrénées, le travail du Syndicat Mixte du Bassin d'Arcachon sur l'estimation de sa population résidentielle ou encore le travail du GIP sur la fréquentation des plages girondines.

Cette convergence conforte donc l'intérêt d'une mobilisation continue du partenariat littoral sur ces sujets.

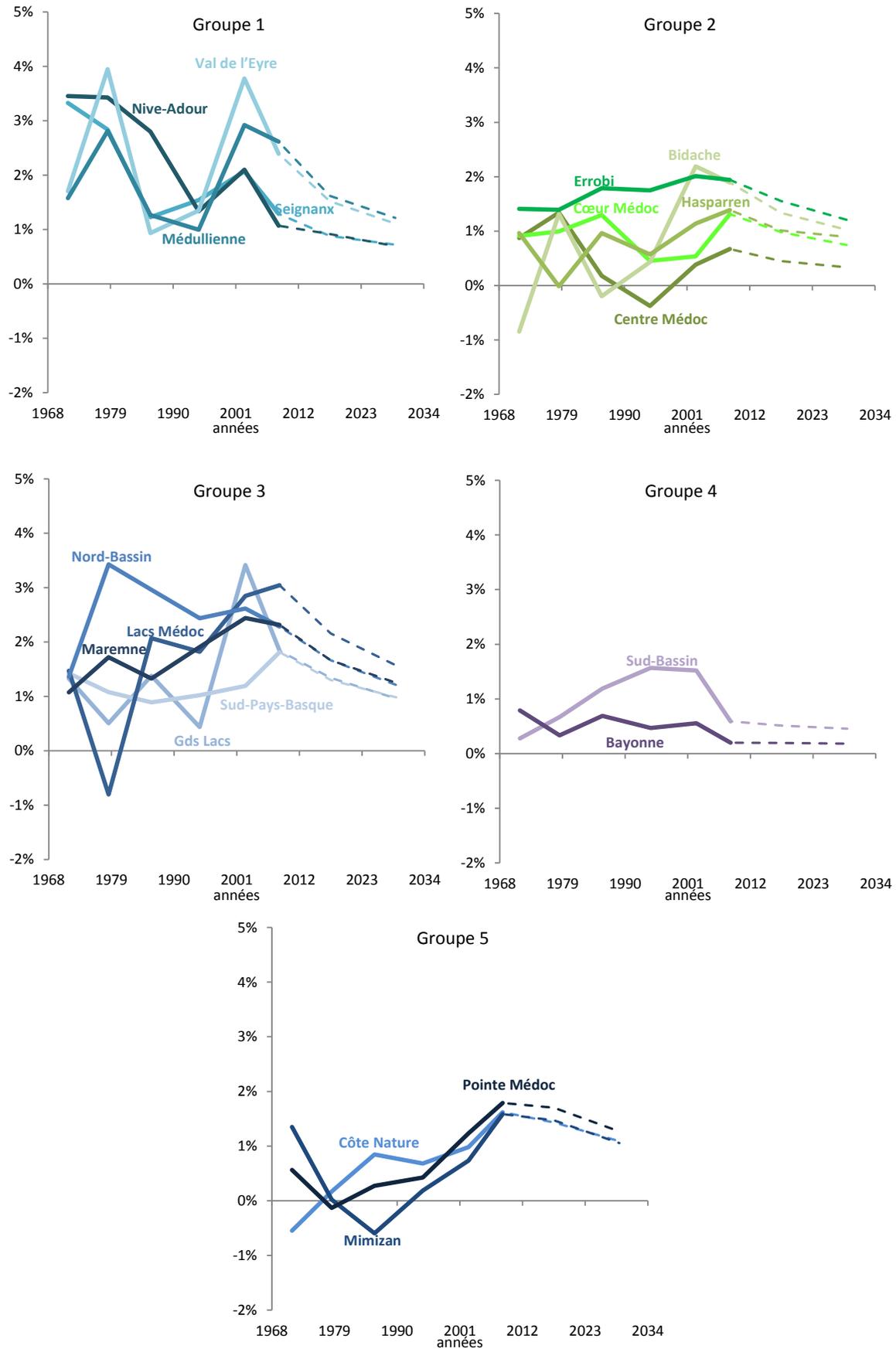
**Le présent rapport a été validé par le Conseil d'administration du GIP Littoral Aquitain le 2 mai 2016.**

## Annexe 1 : Figures et Tableaux

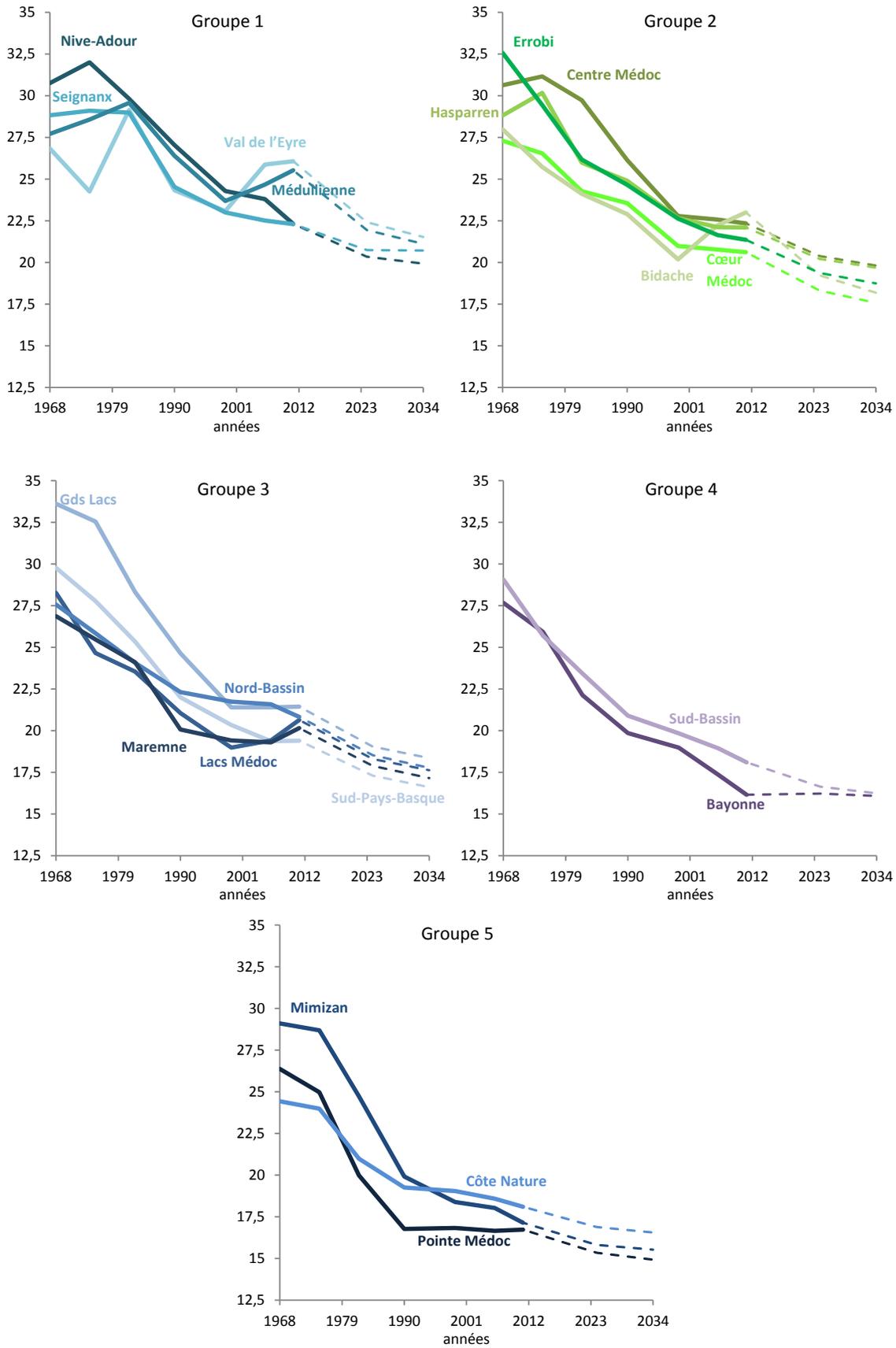
**Figure 1a. Taux de variation annuel de la population (Recensements généraux et rénové de la population, scénario maintien de la mobilité résidentielle 2001-2006).**



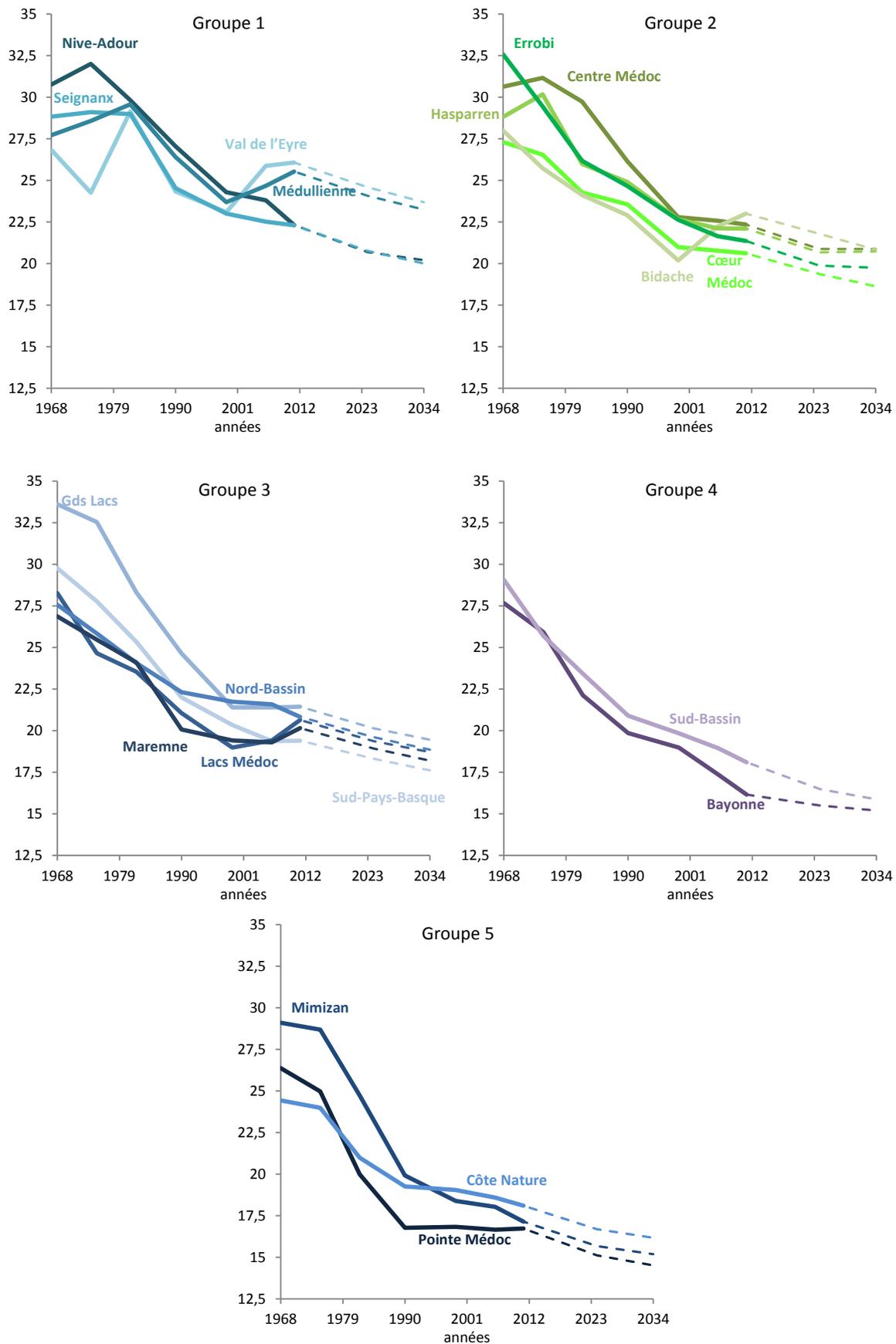
**Figure 1b. Taux de variation annuel de la population (Recensements généraux et rénové de la population, scénario maintien de la mobilité résidentielle 2006-2011).**



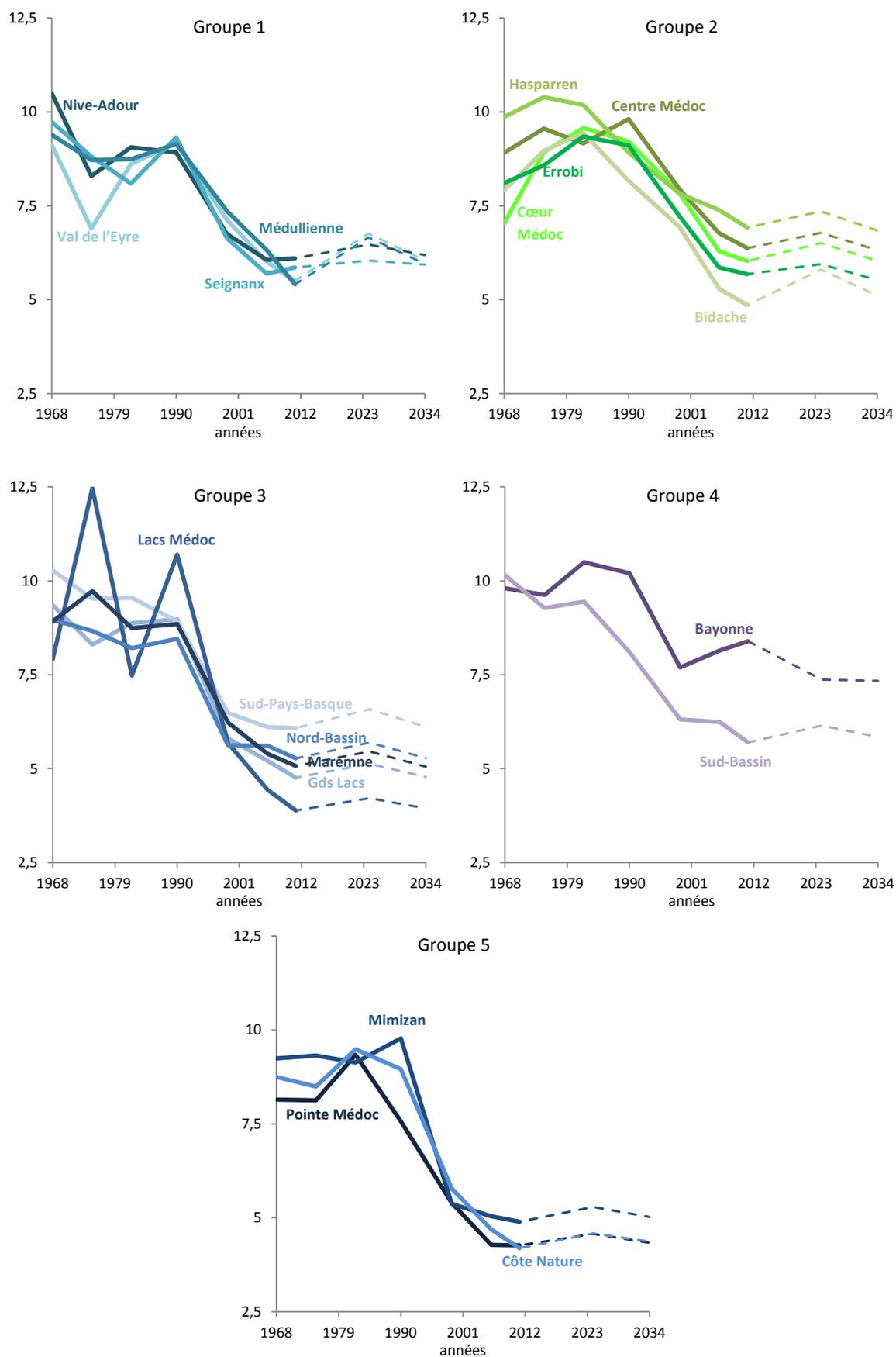
**Figure 2a. Evolution de la proportion de moins de 18 ans dans la population (Recensements généraux et rénové de la population, scénario maintien de la mobilité résidentielle 2001-2006).**



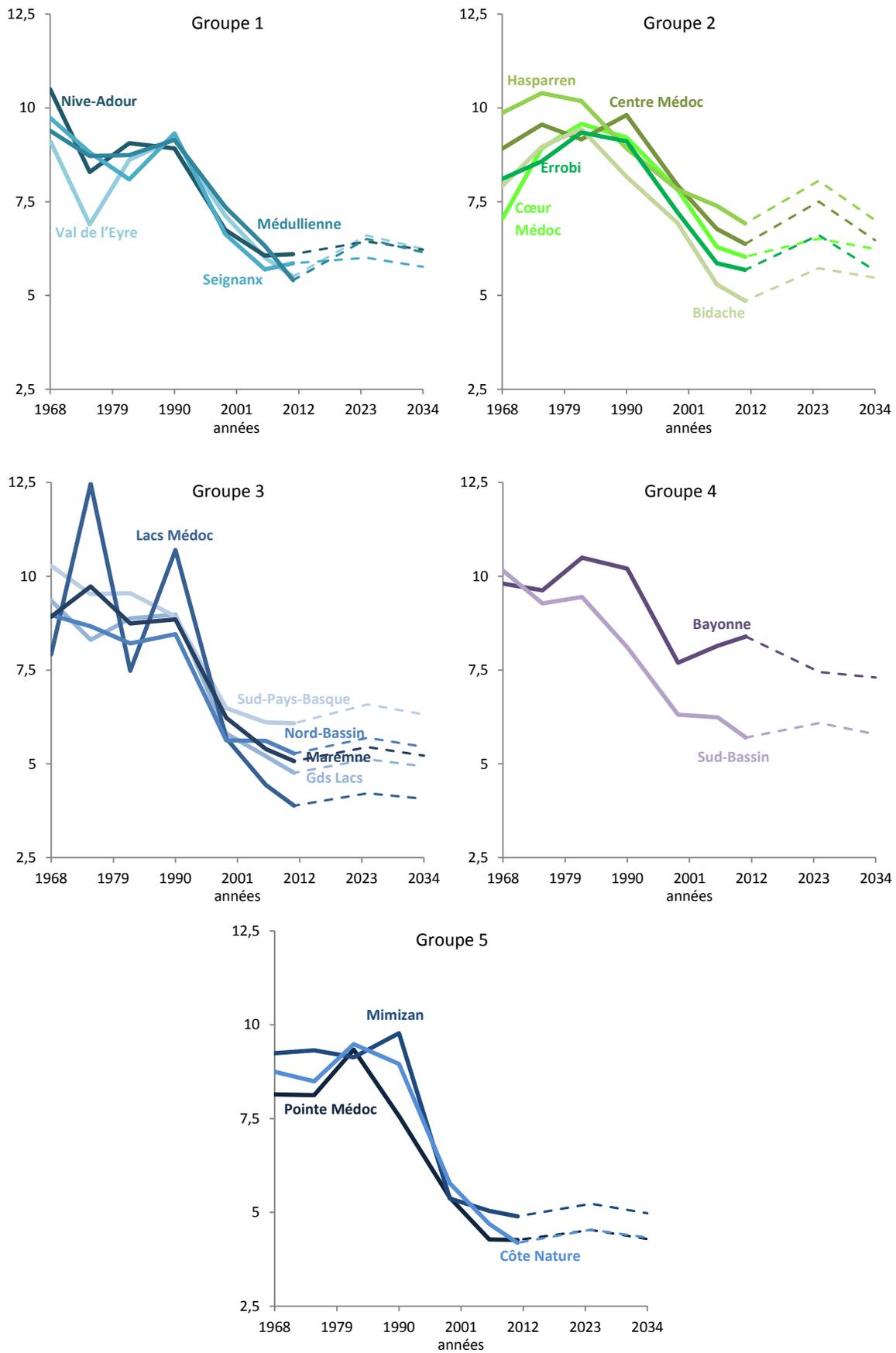
**Figure 2b. Evolution de la proportion de moins de 18 ans dans la population (Recensements généraux et rénové de la population, scénario maintien de la mobilité résidentielle 2006-2011).**



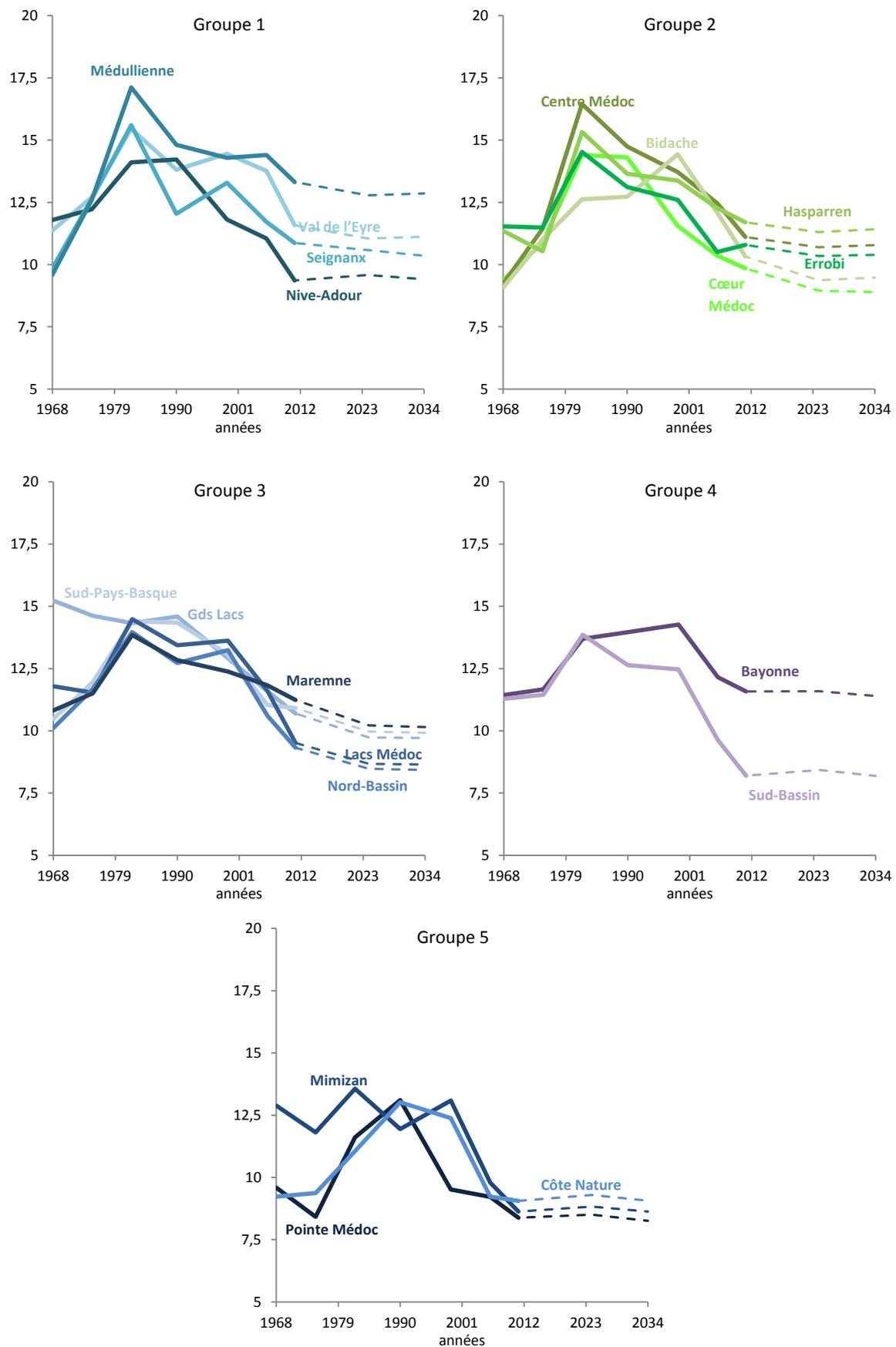
**Figure 3a. Evolution de la proportion de 18-24 ans dans la population (Recensements généraux et rénové de la population, scénario maintien de la mobilité résidentielle 2001-2006).**



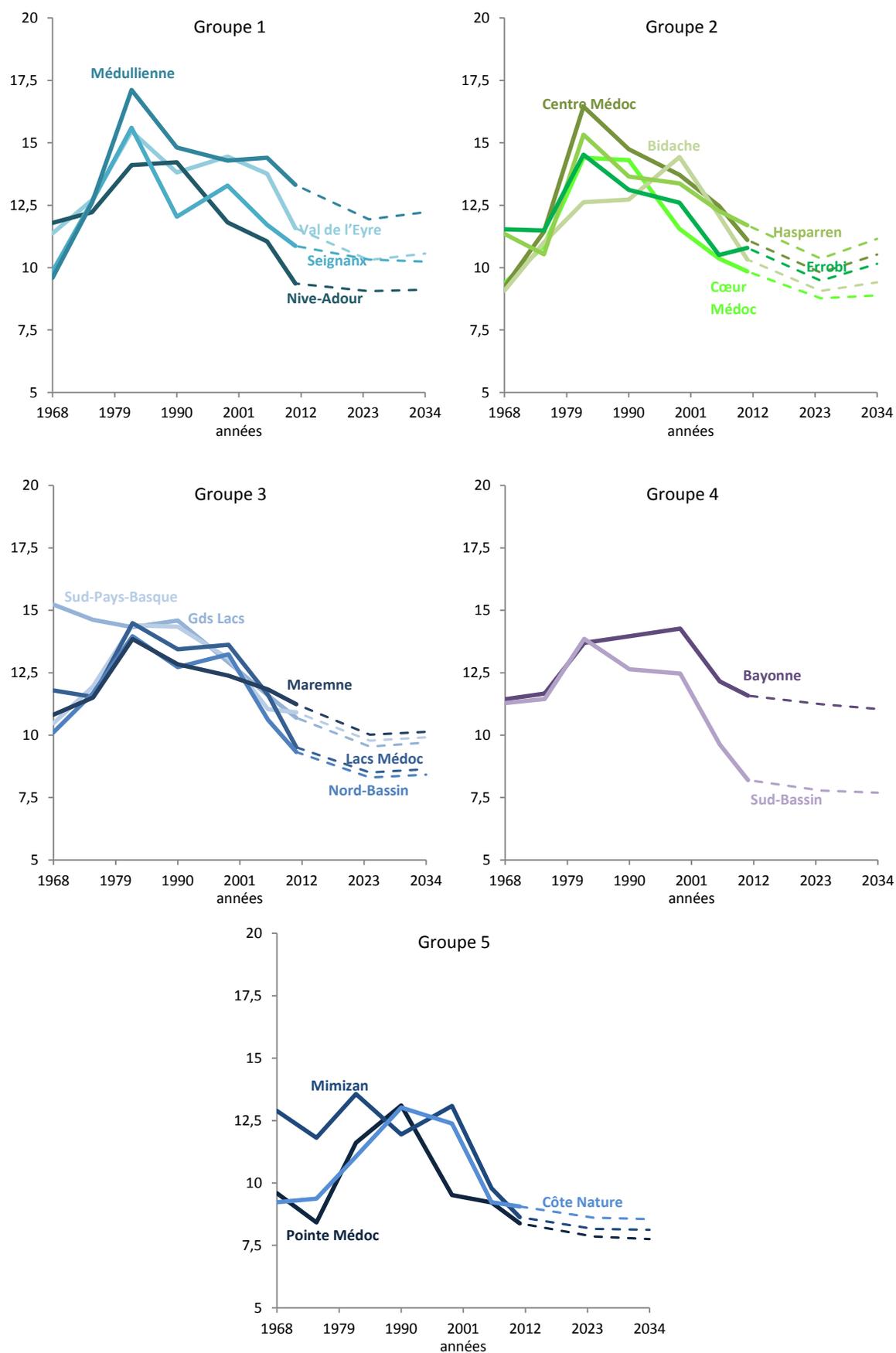
**Figure 3b. Evolution de la proportion de 18-24 ans dans la population (Recensements généraux et rénové de la population, scénario maintien de la mobilité résidentielle 2006-2011).**



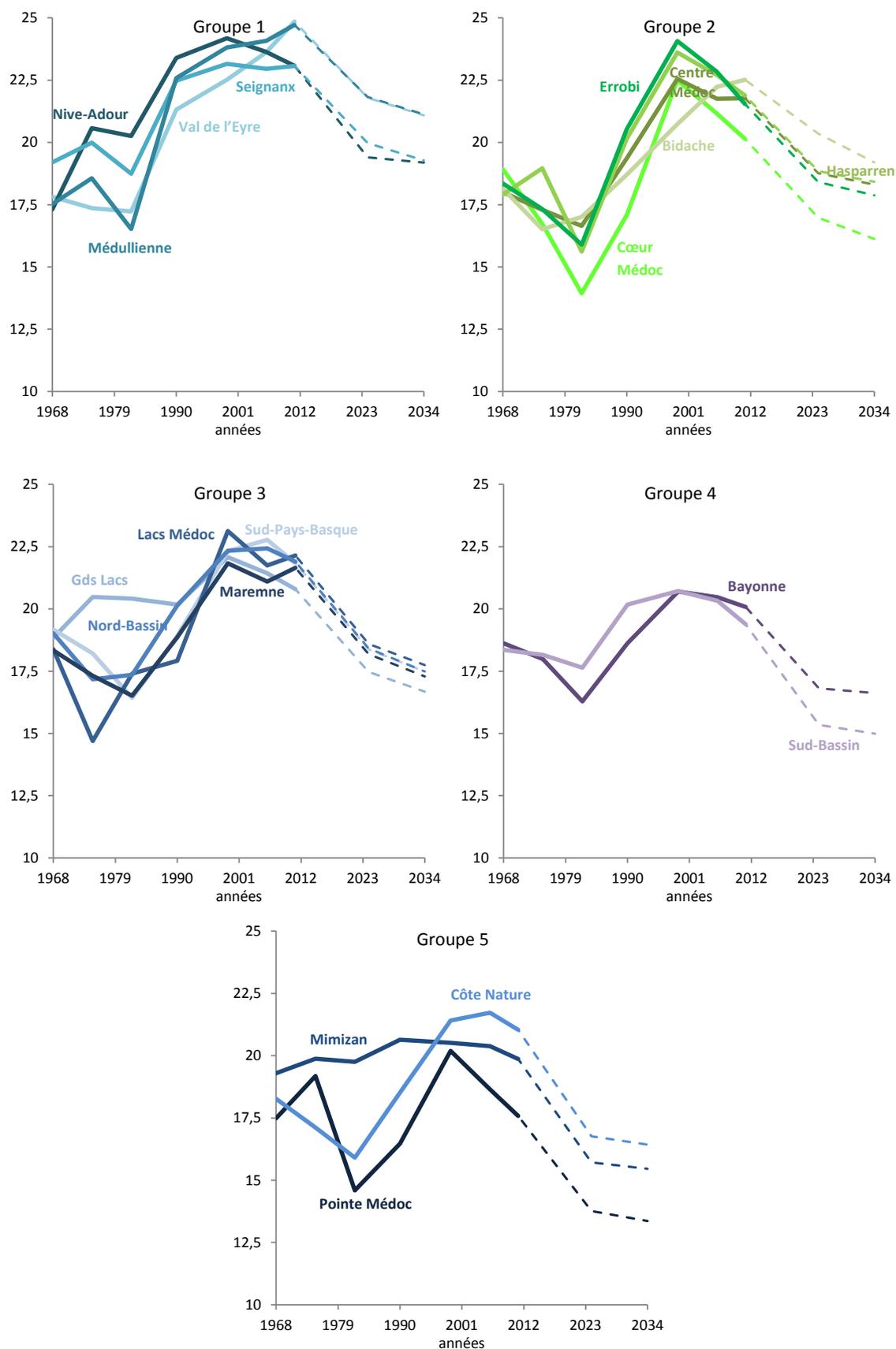
**Figure 4a. Evolution de la proportion de 25-34 ans dans la population (Recensements généraux et rénové de la population, scénario maintien de la mobilité résidentielle 2001-2006).**



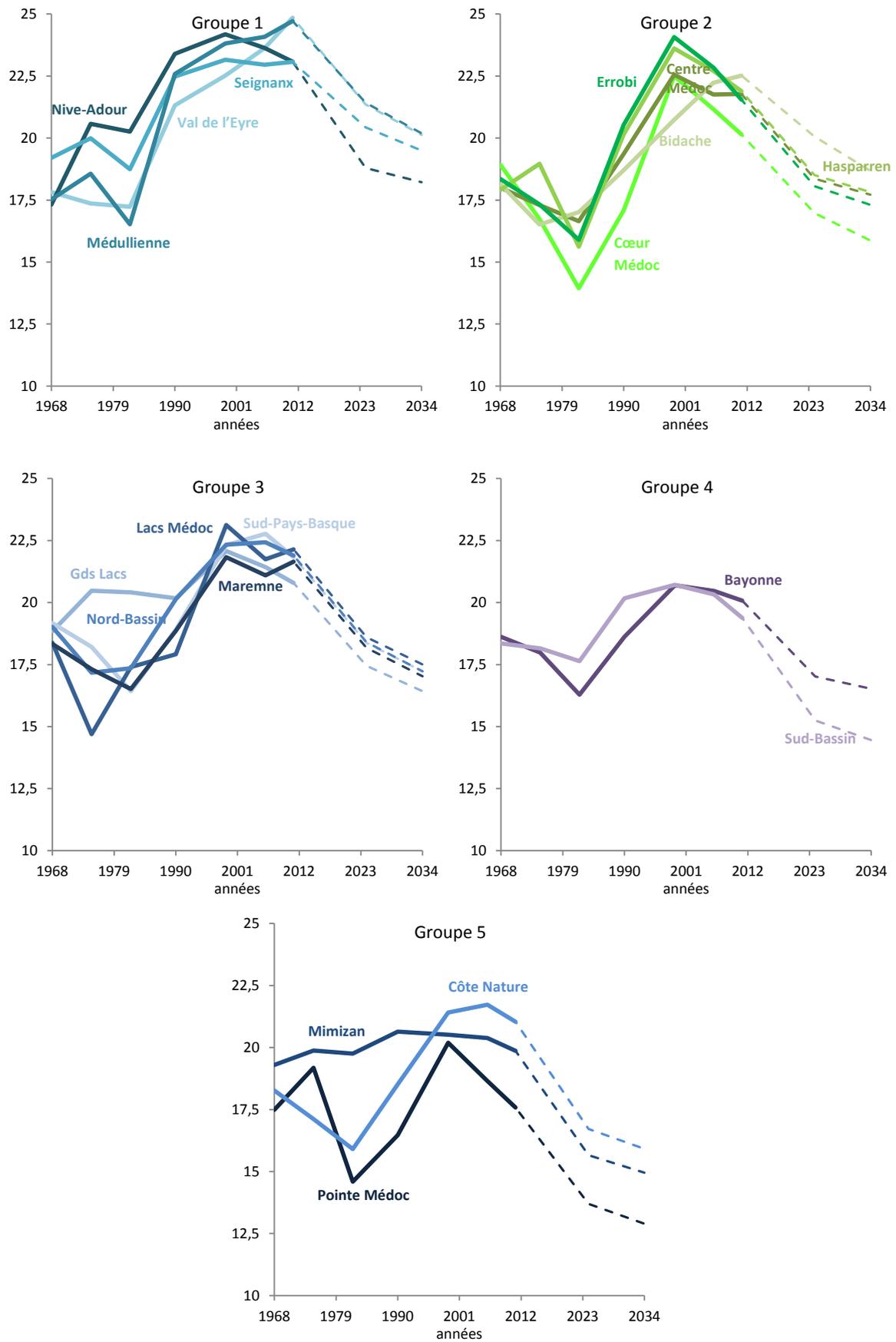
**Figure 4b. Evolution de la proportion de 25-34 ans dans la population (Recensements généraux et rénové de la population, scénario maintien de la mobilité résidentielle 2006-2011).**



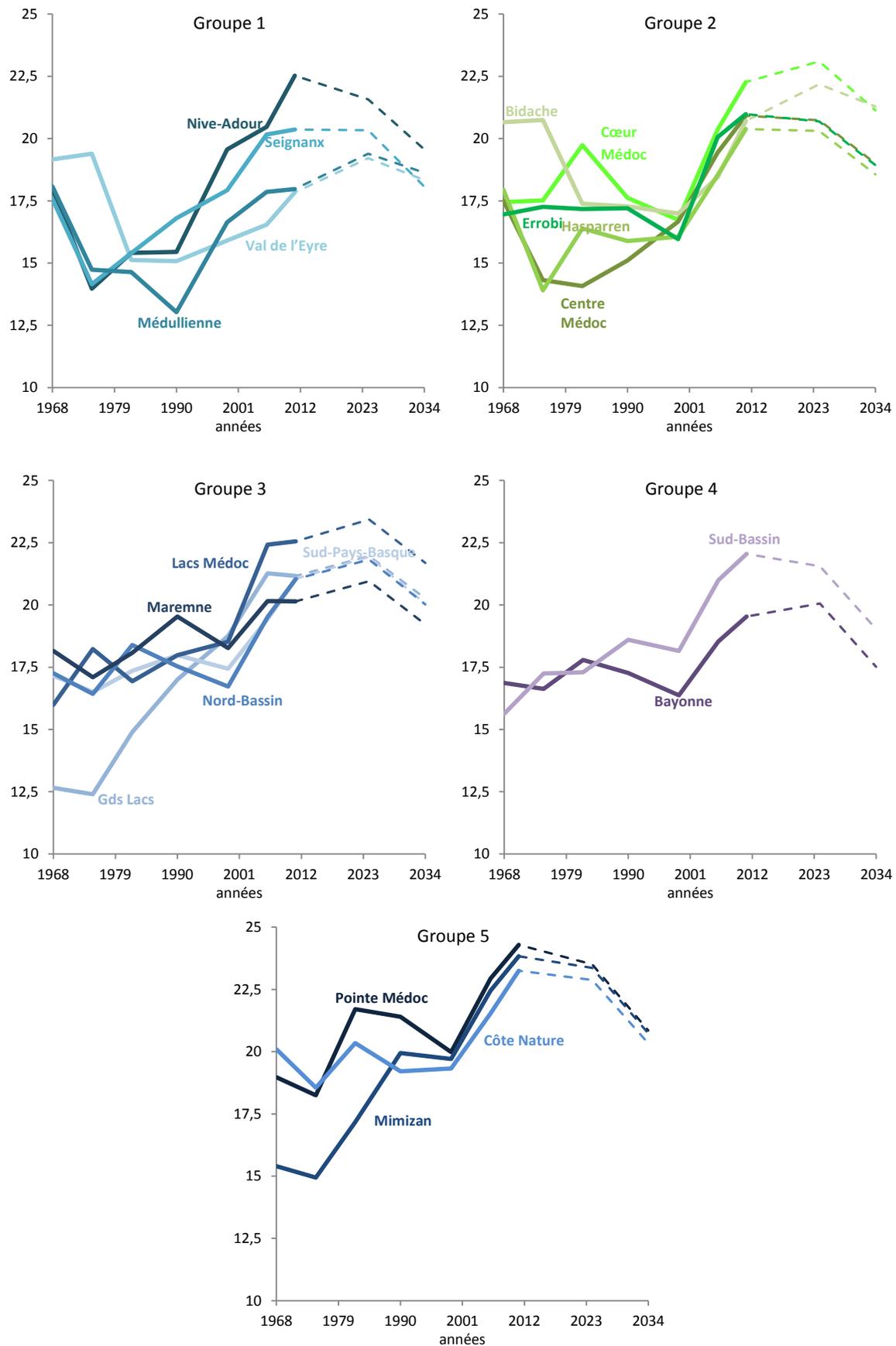
**Figure 5a. Evolution de la proportion de 35-49 ans dans la population (Recensements généraux et rénové de la population, scénario maintien de la mobilité résidentielle 2001-2006).**



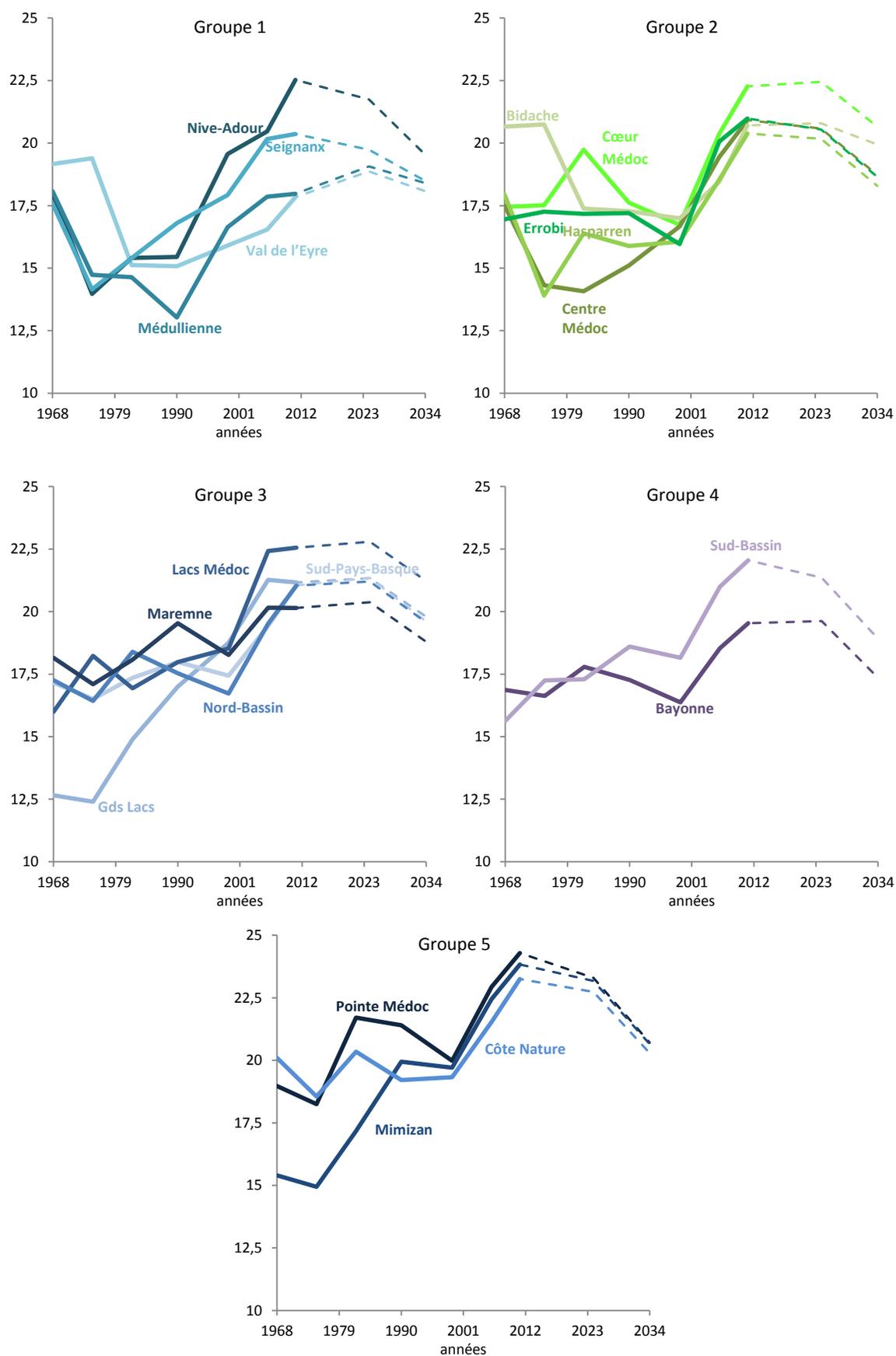
**Figure 5b. Evolution de la proportion de 35-49 ans dans la population (Recensements généraux et rénové de la population, scénario maintien de la mobilité résidentielle 2006-2011).**



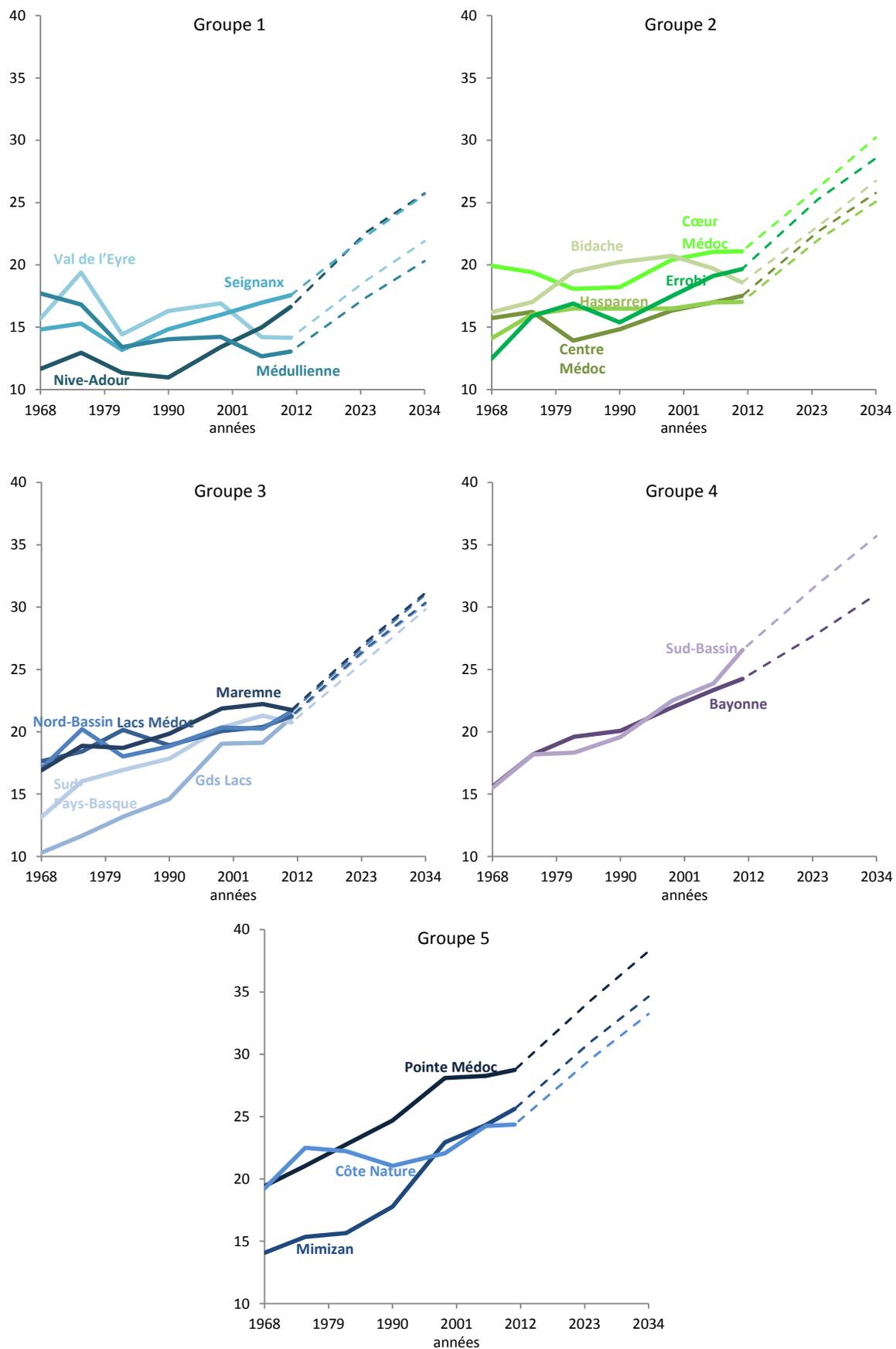
**Figure 6a. Evolution de la proportion de 50-64 ans dans la population (Recensements généraux et rénové de la population, scénario maintien de la mobilité résidentielle 2001-2006).**



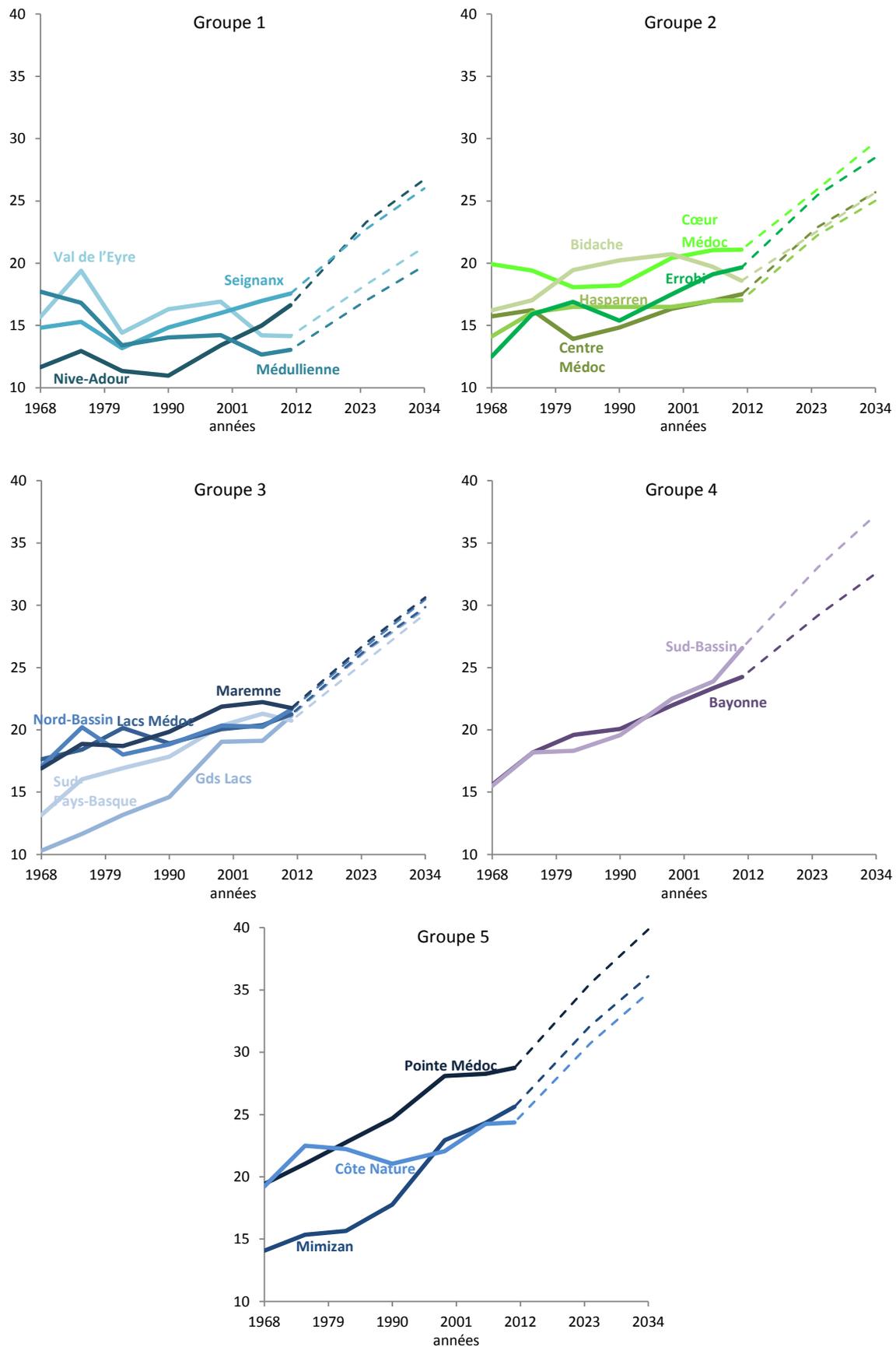
**Figure 6b. Evolution de la proportion de 50-64 ans dans la population (Recensements généraux et rénové de la population, scénario maintien de la mobilité résidentielle 2006-2011).**



**Figure 7a. Evolution de la proportion de 65 ans et plus dans la population (Recensements généraux et rénové de la population, scénario maintien de la mobilité résidentielle 2001-2006).**



**Figure 7b. Evolution de la proportion de 65 ans et plus dans la population (Recensements généraux et rénové de la population, scénario maintien de la mobilité résidentielle 2006-2011).**



| Tableau 1. Evolution de la population           | Recensement rénové de la population INSEE |                | Scénario maintien de la mobilité résidentielle 2001-2006 |                | Scénario maintien de la mobilité résidentielle 2006-2011 |                |
|---|---|----------------|--|----------------|--|----------------|
|   | 2006                                      | 2011           | 2024   | 2034           | 2024   | 2034           |
| CA Côte Basque Adour                            | 121 698                                   | 122 912        | 125 162  | 126 529        | 126 063  | 128 382        |
| CA Sud Pays Basque                              | 58 719                                    | 64 232         | 68 267   | 71 141         | 75 970   | 83 784         |
| CC de Bidache                                   | 5 098                                     | 5 600          | 6 791  | 7 651          | 6 656  | 7 372          |
| CC du Pays d'Hasparren (HazparneKo Lurraldea)   | 13 487                                    | 14 451         | 15 991   | 17 021         | 16 473   | 18 005         |
| CC du Seignanx                                  | 23 595                                    | 25 154         | 30 689   | 33 585         | 28 189   | 30 285         |
| CC Nive-Adour                                   | 17 004                                    | 17 933         | 22 082   | 24 747         | 20 188   | 21 634         |
| CC Errobi                                       | 25 261                                    | 27 810         | 34 180   | 38 490         | 33 990   | 38 327         |
| CC Marenne Adour Côte Sud                       | 52 300                                    | 58 641         | 73 778   | 83 521         | 72 651   | 82 265         |
| CC Côte Landes Nature                           | 9 860                                     | 10 685         | 11 685   | 12 334         | 12 853   | 14 323         |
| CC de Mimizan                                   | 11 076                                    | 11 981         | 12 917   | 13 457         | 14 484   | 16 089         |
| CC des Grands Lacs                              | 23 611                                    | 25 862         | 33 495   | 38 802         | 30 745   | 33 830         |
| CC du Bassin d'Arcachon Nord Atlantique (COBAN) | 52 856                                    | 59 175         | 75 618   | 84 957         | 73 314   | 82 690         |
| CA Bassin d'Arcachon Sud (COBAS)                | 60 143                                    | 61 938         | 71 397   | 77 729         | 66 180   | 69 244         |
| CC du Val de l'Eyre                             | 15 291                                    | 17 209         | 23 359   | 27 906         | 20 936   | 23 378         |
| CC Médullienne                                  | 15 967                                    | 18 166         | 22 769   | 25 855         | 22 386   | 25 258         |
| CC du Centre Médoc                              | 16 145                                    | 16 696         | 17 327   | 17 795         | 17 703   | 18 306         |
| CC des Lacs Médocains                           | 8 570                                     | 9 956          | 12 278   | 13 862         | 13 142   | 15 350         |
| CC Cœur du Médoc                                | 11 514                                    | 12 290         | 12 672   | 12 896         | 13 955   | 15 032         |
| CC de la Pointe du Médoc                        | 13 477                                    | 14 728         | 16 755   | 18 043         | 18 345   | 20 804         |
| <b>TOTAL</b>                                    | <b>555 419</b>                            | <b>595 419</b> | <b>687 212</b>   | <b>746 321</b> | <b>684 223</b>   | <b>744 358</b> |

Tableau 2. Répartition par âge de la population (en %)

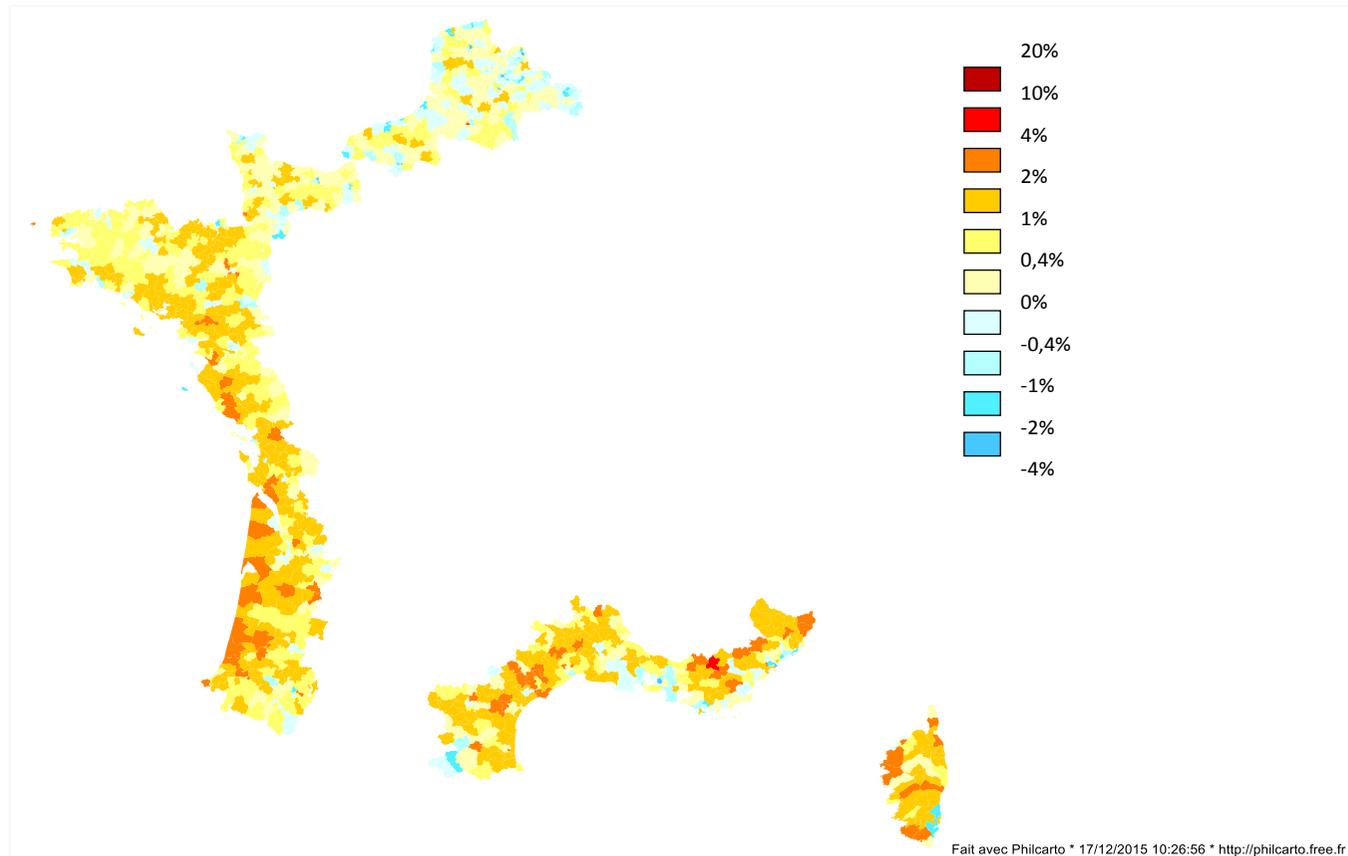
|   | 2011<br>(Recensement rénové de la population<br>INSEE) |              |              |              |              |                      | 2034<br>(scénario maintien de la mobilité résidentielle<br>2001-2006) |              |              |              |              |                      |
|---|--|--------------|--------------|--------------|--------------|----------------------|---|--------------|--------------|--------------|--------------|----------------------|
|   | 00-17<br>ans   | 18-24<br>ans | 25-34<br>ans | 35-49<br>ans | 50-64<br>ans | 65 ans<br>et<br>plus | 00-17<br>ans  | 18-24<br>ans | 25-34<br>ans | 35-49<br>ans | 50-64<br>ans | 65 ans<br>et<br>plus |
| CA Côte Basque Adour                            | 16,2   | 8,4          | 11,6         | 20,1         | 19,5         | 24,3                 | 16,1  | 7,3          | 11,4         | 16,6         | 17,5         | 31,0                 |
| CA Sud Pays Basque                              | 19,4   | 6,1          | 10,9         | 21,8         | 21,1         | 20,7                 | 16,6  | 6,1          | 9,9          | 17,5         | 20,1         | 29,8                 |
| CC de Bidache                                   | 23,0   | 4,9          | 10,3         | 22,5         | 20,7         | 18,6                 | 18,2  | 5,1          | 9,5          | 19,2         | 21,3         | 26,7                 |
| CC du Pays d'Hasparren (HazparneKo Lurraldea)   | 22,1   | 6,9          | 11,7         | 21,9         | 20,4         | 17,0                 | 19,7  | 6,8          | 11,4         | 18,4         | 18,6         | 25,1                 |
| CC du Seignanx                                  | 22,3   | 5,9          | 10,9         | 23,1         | 20,4         | 17,6                 | 20,7  | 5,9          | 10,4         | 19,3         | 18,1         | 25,6                 |
| CC Nive-Adour                                   | 22,3   | 6,1          | 9,4          | 23,1         | 22,5         | 16,6                 | 19,9  | 6,2          | 9,4          | 19,2         | 19,6         | 25,7                 |
| CC Errobi                                       | 21,4   | 5,7          | 10,8         | 21,5         | 21,0         | 19,7                 | 18,7  | 5,5          | 10,4         | 17,9         | 18,9         | 28,5                 |
| CC Maremne Adour Côte Sud                       | 20,2   | 5,1          | 11,2         | 21,6         | 20,1         | 21,7                 | 17,2  | 5,1          | 10,1         | 17,3         | 19,2         | 31,1                 |
| CC Côte Landes Nature                           | 18,1   | 4,2          | 9,1          | 21,0         | 23,2         | 24,4                 | 16,6  | 4,4          | 9,1          | 16,4         | 20,3         | 33,2                 |
| CC de Mimizan                                   | 17,1   | 4,9          | 8,6          | 19,9         | 23,8         | 25,6                 | 15,5  | 5,0          | 8,6          | 15,5         | 20,7         | 34,6                 |
| CC des Grands Lacs                              | 21,4   | 4,8          | 10,7         | 20,8         | 21,2         | 21,1                 | 18,4  | 4,8          | 9,7          | 16,7         | 20,3         | 30,2                 |
| CC du Bassin d'Arcachon Nord Atlantique (COBAN) | 20,8   | 5,3          | 9,3          | 21,9         | 21,0         | 21,6                 | 17,8  | 5,3          | 8,4          | 17,5         | 20,0         | 31,0                 |
| CA Bassin d'Arcachon Sud (COBAS)                | 18,1   | 5,7          | 8,2          | 19,4         | 22,0         | 26,6                 | 16,2  | 5,8          | 8,2          | 15,0         | 19,0         | 35,7                 |
| CC du Val de l'Eyre                             | 26,1   | 5,5          | 11,6         | 24,9         | 17,8         | 14,2                 | 21,5  | 6,0          | 11,1         | 21,1         | 18,3         | 21,9                 |
| CC Méduillienne                                 | 25,5   | 5,4          | 13,3         | 24,7         | 18,0         | 13,0                 | 21,1  | 6,0          | 12,9         | 21,1         | 18,6         | 20,3                 |
| CC du Centre Médoc                              | 22,3   | 6,4          | 11,1         | 21,8         | 20,9         | 17,5                 | 19,8  | 6,3          | 10,8         | 18,3         | 19,0         | 25,8                 |
| CC des Lacs Médocains                           | 20,6   | 3,9          | 9,5          | 22,1         | 22,6         | 21,3                 | 17,6  | 3,9          | 8,6          | 17,7         | 21,7         | 30,4                 |
| CC Cœur du Médoc                                | 20,6   | 6,0          | 9,8          | 20,1         | 22,3         | 21,1                 | 17,6  | 6,0          | 8,9          | 16,1         | 21,1         | 30,2                 |
| CC de la Pointe du Médoc                        | 16,7   | 4,3          | 8,4          | 17,6         | 24,3         | 28,8                 | 14,9  | 4,3          | 8,3          | 13,4         | 20,8         | 38,3                 |

Tableau 2 bis. Répartition par âge de la population (en %)

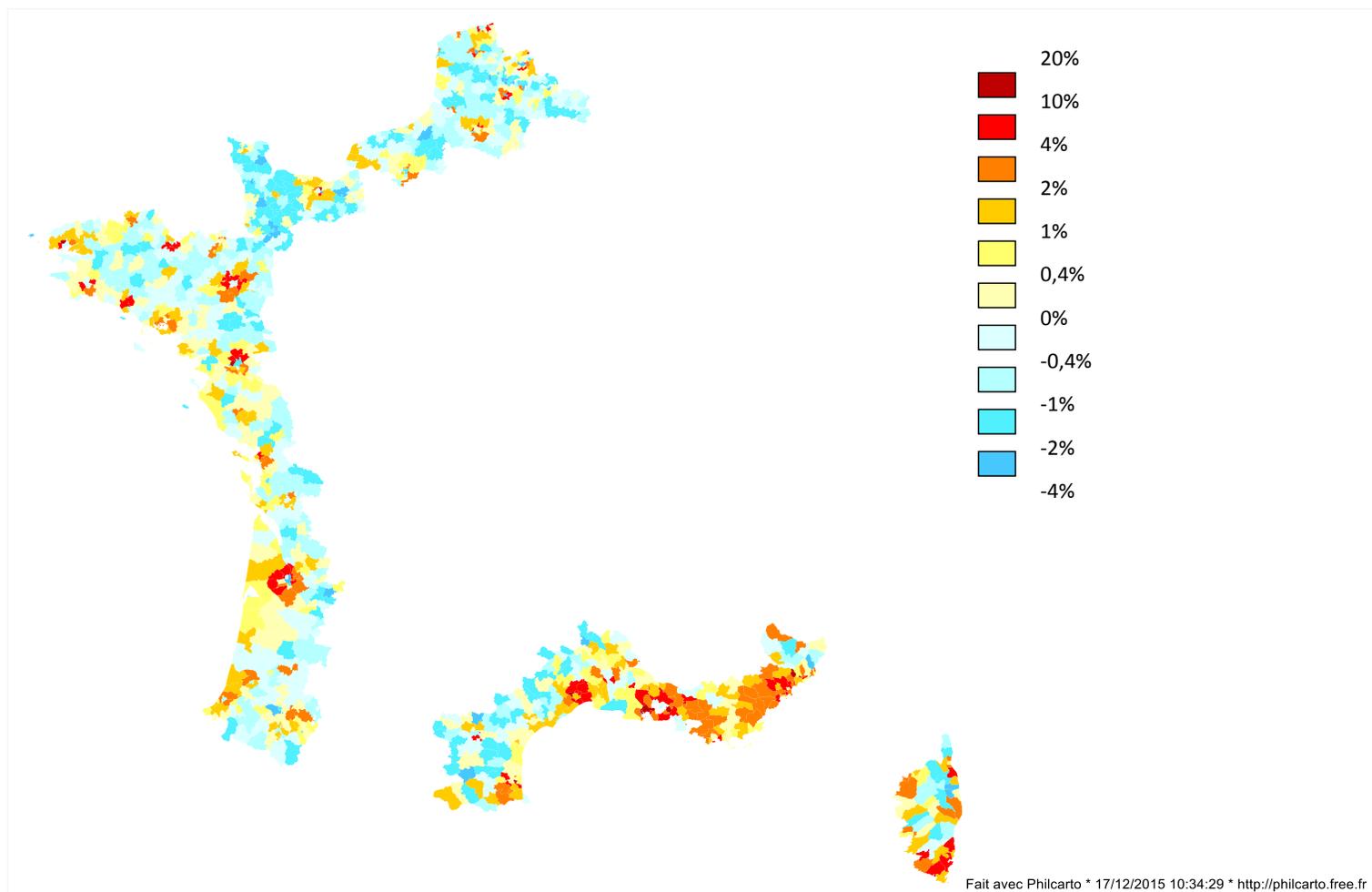
|   | 2011<br>(Recensement rénové de la population<br>INSEE) |              |              |              |              |                      | 2034<br>(scénario maintien de la mobilité résidentielle<br>2006-2011) |              |              |              |              |                   |
|---|--|--------------|--------------|--------------|--------------|----------------------|---|--------------|--------------|--------------|--------------|-------------------|
|   | 00-17<br>ans   | 18-24<br>ans | 25-34<br>ans | 35-49<br>ans | 50-64<br>ans | 65 ans<br>et<br>plus | 00-17<br>ans  | 18-24<br>ans | 25-34<br>ans | 35-49<br>ans | 50-64<br>ans | 65 ans<br>et plus |
| CA Côte Basque Adour                            | 16,2   | 8,4          | 11,6         | 20,1         | 19,5         | 24,3                 | 15,2  | 7,3          | 11,0         | 16,5         | 17,4         | 32,6              |
| CA Sud Pays Basque                              | 19,4   | 6,1          | 10,9         | 21,8         | 21,1         | 20,7                 | 17,6  | 6,3          | 9,9          | 17,2         | 19,6         | 29,3              |
| CC de Bidache                                   | 23,0   | 4,9          | 10,3         | 22,5         | 20,7         | 18,6                 | 20,8  | 5,5          | 9,4          | 18,7         | 19,9         | 25,7              |
| CC du Pays d'Hasparren (HazparneKo Lurraldea)   | 22,1   | 6,9          | 11,7         | 21,9         | 20,4         | 17,0                 | 20,7  | 7,0          | 11,2         | 17,8         | 18,3         | 25,0              |
| CC du Seignanx                                  | 22,3   | 5,9          | 10,9         | 23,1         | 20,4         | 17,6                 | 20,0  | 5,8          | 10,2         | 19,5         | 18,5         | 26,0              |
| CC Nive-Adour                                   | 22,3   | 6,1          | 9,4          | 23,1         | 22,5         | 16,6                 | 20,2  | 6,2          | 9,1          | 18,2         | 19,5         | 26,7              |
| CC Errobi                                       | 21,4   | 5,7          | 10,8         | 21,5         | 21,0         | 19,7                 | 19,7  | 5,7          | 10,2         | 17,3         | 18,7         | 28,5              |
| CC Maremne Adour Côte Sud                       | 20,2   | 5,1          | 11,2         | 21,6         | 20,1         | 21,7                 | 18,2  | 5,2          | 10,1         | 17,0         | 18,8         | 30,6              |
| CC Côte Landes Nature                           | 18,1   | 4,2          | 9,1          | 21,0         | 23,2         | 24,4                 | 16,2  | 4,3          | 8,6          | 15,9         | 20,3         | 34,8              |
| CC de Mimizan                                   | 17,1   | 4,9          | 8,6          | 19,9         | 23,8         | 25,6                 | 15,2  | 5,0          | 8,1          | 15,0         | 20,7         | 36,1              |
| CC des Grands Lacs                              | 21,4   | 4,8          | 10,7         | 20,8         | 21,2         | 21,1                 | 19,5  | 4,9          | 9,7          | 16,4         | 19,8         | 29,7              |
| CC du Bassin d'Arcachon Nord Atlantique (COBAN) | 20,8   | 5,3          | 9,3          | 21,9         | 21,0         | 21,6                 | 18,9  | 5,5          | 8,4          | 17,2         | 19,6         | 30,5              |
| CA Bassin d'Arcachon Sud (COBAS)                | 18,1   | 5,7          | 8,2          | 19,4         | 22,0         | 26,6                 | 15,9  | 5,8          | 7,7          | 14,5         | 18,9         | 37,3              |
| CC du Val de l'Eyre                             | 26,1   | 5,5          | 11,6         | 24,9         | 17,8         | 14,2                 | 23,7  | 6,2          | 10,6         | 20,1         | 18,1         | 21,3              |
| CC Médullienne                                  | 25,5   | 5,4          | 13,3         | 24,7         | 18,0         | 13,0                 | 23,2  | 6,2          | 12,2         | 20,2         | 18,4         | 19,8              |
| CC du Centre Médoc                              | 22,3   | 6,4          | 11,1         | 21,8         | 20,9         | 17,5                 | 20,9  | 6,5          | 10,5         | 17,7         | 18,7         | 25,7              |
| CC des Lacs Médocains                           | 20,6   | 3,9          | 9,5          | 22,1         | 22,6         | 21,3                 | 18,7  | 4,1          | 8,6          | 17,5         | 21,2         | 29,8              |
| CC Cœur du Médoc                                | 20,6   | 6,0          | 9,8          | 20,1         | 22,3         | 21,1                 | 18,6  | 6,2          | 8,9          | 15,9         | 20,7         | 29,7              |
| CC de la Pointe du Médoc                        | 16,7   | 4,3          | 8,4          | 17,6         | 24,3         | 28,8                 | 14,5  | 4,3          | 7,7          | 12,9         | 20,7         | 39,9              |

## Annexe 2 : Cartes illustrant les spécificités sociodémographiques des espaces littoraux de France métropolitaine

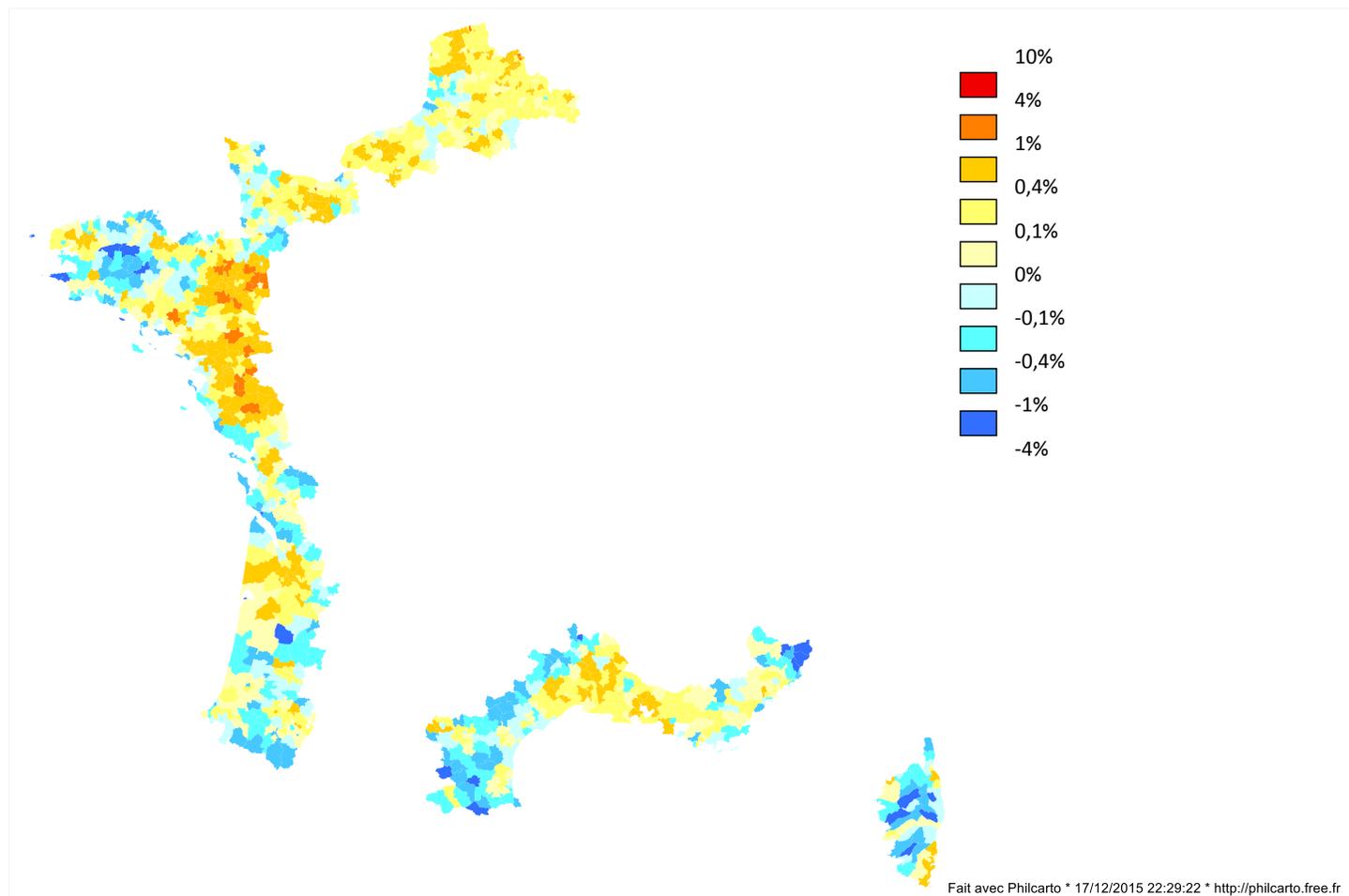
Carte 1. Taux de variation migratoire annuel moyen de la population (période 2007-2012)



Carte 2. Taux de variation migratoire annuel moyen de la population (période 1968-1975)



Carte 3. Taux de variation naturel annuel moyen de la population (période 2007-2012)







# LITTORAL AQUITAIN

GROUPEMENT  
D'INTERET  
PUBLIC



université  
de BORDEAUX

## GIP Littoral Aquitain

11, avenue Pierre Mendès France 33700 MERIGNAC

T. +33 (0)5 56 13 26 28 / F. +33 (0)5 56 13 14 84

[www.littoral-aquitain.fr](http://www.littoral-aquitain.fr)

[contact@littoral-aquitain.fr](mailto:contact@littoral-aquitain.fr)

## MEMBRES DU GIP



Services de l'Etat en Région, Conseil Régional d'Aquitaine, Conseil Général de la Gironde, des Landes et des Pyrénées-Atlantiques, Communauté d'Agglomérations du Bassin d'Arcachon Sud, Côte Basque Adour, et Sud Pays Basque, Communautés de communes de la Pointe du Médoc, des Lacs Médocains, de la Médullienne, du Bassin Arcachon Nord, des Grands Lacs, de Mimizan, de Côte Landes Nature, de Marenne Adour Côte Sud et du Seignaux.